

Commission Locale de l'Eau

Mardi 16 décembre 2025

10h à 12h15

Au Foyer rural de Landas



Ordre du Jour

1. Retour sur l'année 2025
2. Contrat de masse d'eau
3. Projection 2026 et budget prévisionnel
4. Points divers



Ordre du Jour

- 1. Retour sur l'année 2025**
- 2. Contrat de masse d'eau**
- 3. Projection 2026 et budget prévisionnel**
- 4. Points divers**



Volet animation

Réunions de la CLE et du bureau:

- Bureau : 7 mars, 5 mai, 23 septembre et le 5 décembre
- 1 commission thématique « ressource en eau »: 10 octobre (présentation étude éco-hydro)



- CLE : 3 juillet (signature du CARE et présentation du pacte territorial)



16/12/2025

- Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE :**

25 dossiers de déclaration

Rubrique	Objet	Nombre
1.1.1.0	Sondages, forage recherche	16
1.1.2.0	Prélèvements issus d'un forage	5
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles	8
3.1.1.0	Obstacle dans le lit mineur d'un cours d'eau	1
3.1.2.0	Modification du profil du lit mineur d'un cours d'eau	3
3.1.4.0	Consolidation ou protection des berges	1
3.2.2.0	Remblais dans lit mineur d'un cours d'eau	1
3.3.1.0	Assèchement, imperméabilisation, remblais de ZH	1
3.3.5.0	Restauration des fonctionnalités naturelles de ZH	1

- Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE :**

25 dossiers de déclaration

Rubrique	Objet	Nombre
1.1.1.0	Sondages, forage recherche	16
1.1.2.0	Prélèvements issus d'un forage	5
2.1.5.0	Rejet	8
3.1.1.0	Obsta	1
3.1.2.0	Modif	3
3.1.4.0	Conso	1
3.2.2.0	Remb	1
3.3.1.0	Assèchement, imperméabilisation, remblais de ZH	1
3.3.5.0	Restauration des fonctionnalités naturelles de ZH	1

- Liste des dossiers d'autorisation reçus pour avis de la CLE :**

Pétitionnaire	Date	Objet	Avis rendu
SIDEN-SIAN	5 novembre 2025	Mise en exploitation de 2 captages sur Marchiennes (volume annuel maxi de 730 000 m3/an)	Avis favorable avec recommandations

Accompagnement/avis PLU

Commune	Accompagnement/avis
DECHY	Avis non conforme du bureau
FAUMONT	Demande d'association
VRED	Réunion arrêt de projet/transmission note technique
GUESNAIN	Réunion de présentation PAGD et OAP
DOUAI	Réunion présentation modification PLU: pas d'incidences
PECQUENCOURT	Avis non conforme de la révision générale du PLU avec recommandations
ANICHE	Note d'enjeux transmise sur la révision allégée
AIX EN PEVELE	Avis technique sur la modification de droit commun
BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	Avis non conforme du bureau du SAGE le 5 mai 2025
MONCHEAUX	Pas d'incidences sur les enjeux du SAGE
ORCHIES	Modification simplifiée: pas d'incidences sur les enjeux du SAGE

Depuis 2009, **52 communes (69%)** ont été accompagnées dans leur procédure d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme.

GT « Gestion des ouvrages hydrauliques »

Réunit les principaux acteurs

2 réunions / an :

- 25 mars 2025
- 16 octobre 2025



Réflexion / axes de travail

- Gestion saisonnière, adaptative
- (Re)définition concertée des niveaux
- Anticipation des étiages
- Meilleure prise en compte des ≠ enjeux



GT « Gestion des ouvrages hydrauliques »

2 expérimentations :

- Bief de la Scarpe St-Amand/Thun-St-Amand :

Modification du NNN estival pour limiter la sécheresse des sols en aval de St-Amand-les-Eaux



- Canal Broutin et le Décours :

Modification des niveaux de la SRE Canal Broutin pour remonter les niveaux du Décours en été entre Marchiennes et St-Amand



GT « Lutte contre l'Hydrocotyle dans la Scarpe »

- Réunions :
 - 10 juin 2025
 - 23 septembre 2025
- Perspectives de luttes :
 - Pose d'un barrage filtrant
 - Arrachage sur la Scarpe
 - Arrachage sur la Rivièrette et amélioration de la qualité de l'eau
 - Suivi annuel de la propagation

LA VOIX DU NORD

vous Hauts-de-France Mobilité France International Environnement Fait divers

L'invasive et exotique fausse renoncule s'enracine dans la Scarpe

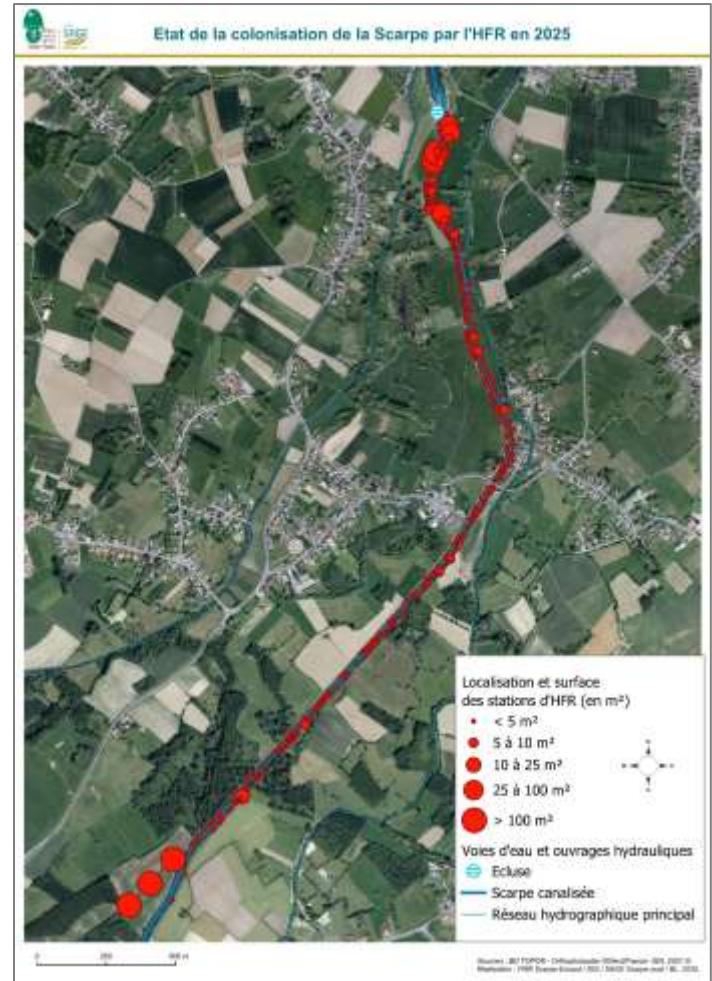
L'hydrocotyle, plante aquatique envahissante, colonise le canal Sainte Aldegonde qui se jette dans la Scarpe à la Glanerie, un lieu-dit excentré de Saint-Amand. Quelques taches vertes apparaissent dans la rivière. Pas d'affolement, il y a pire.

Abonnés Article réservé aux abonnés



GT « Lutte contre l'Hydrocotyle dans la Scarpe »

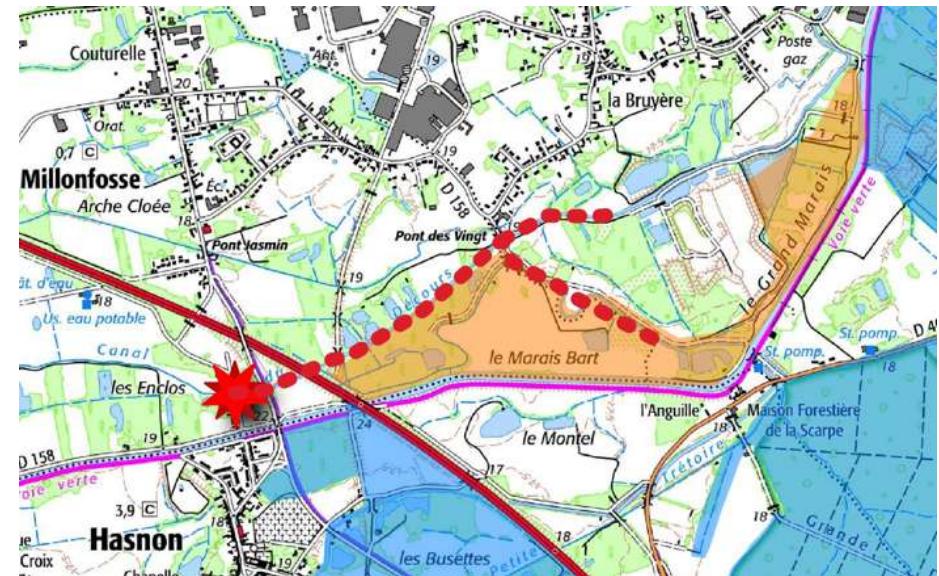
- Suivi cartographique réalisé le 30/09 (PNR)
- 1^{ère} campagne d'arrachage > 5-7 novembre (VNF)
- Pose d'un barrage filtrant > fin 2025 (SMAPI / VNF)
- Prochaine réunion mars 2026



Pollution du Décours

Faits :

- dégâts sur un pont du Département suite à des travaux ENEDIS



Conséquences:

- Circulation bloquée
- Fuite du réseau d'assainissement, pollution du Décours



Pollution du Décours

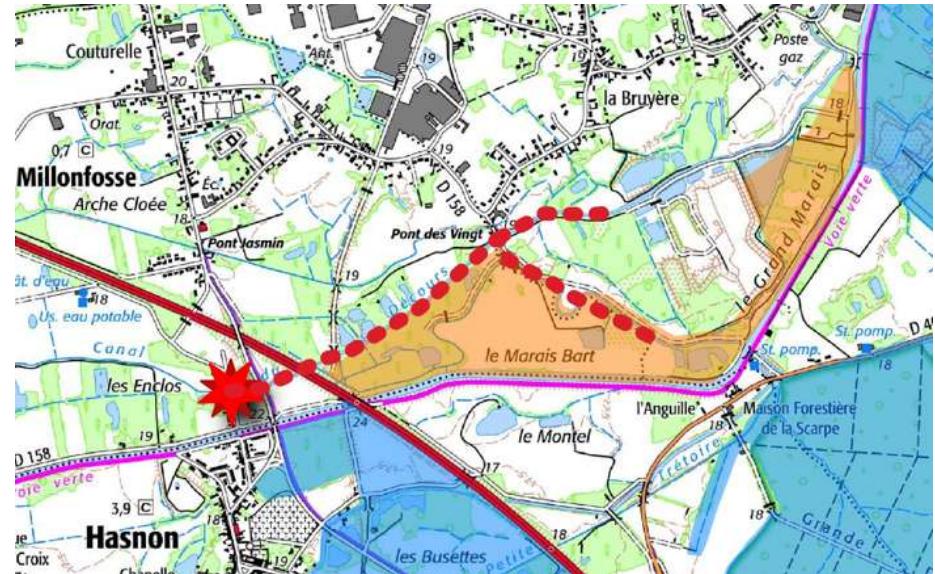
24 juin :

Le Département a demandé une expertise judiciaire

21 juillet :

le Parc / SAGE s'est joint au recours pour évaluer le préjudice environnemental > qualité de l'eau

09 décembre :
expert désigné

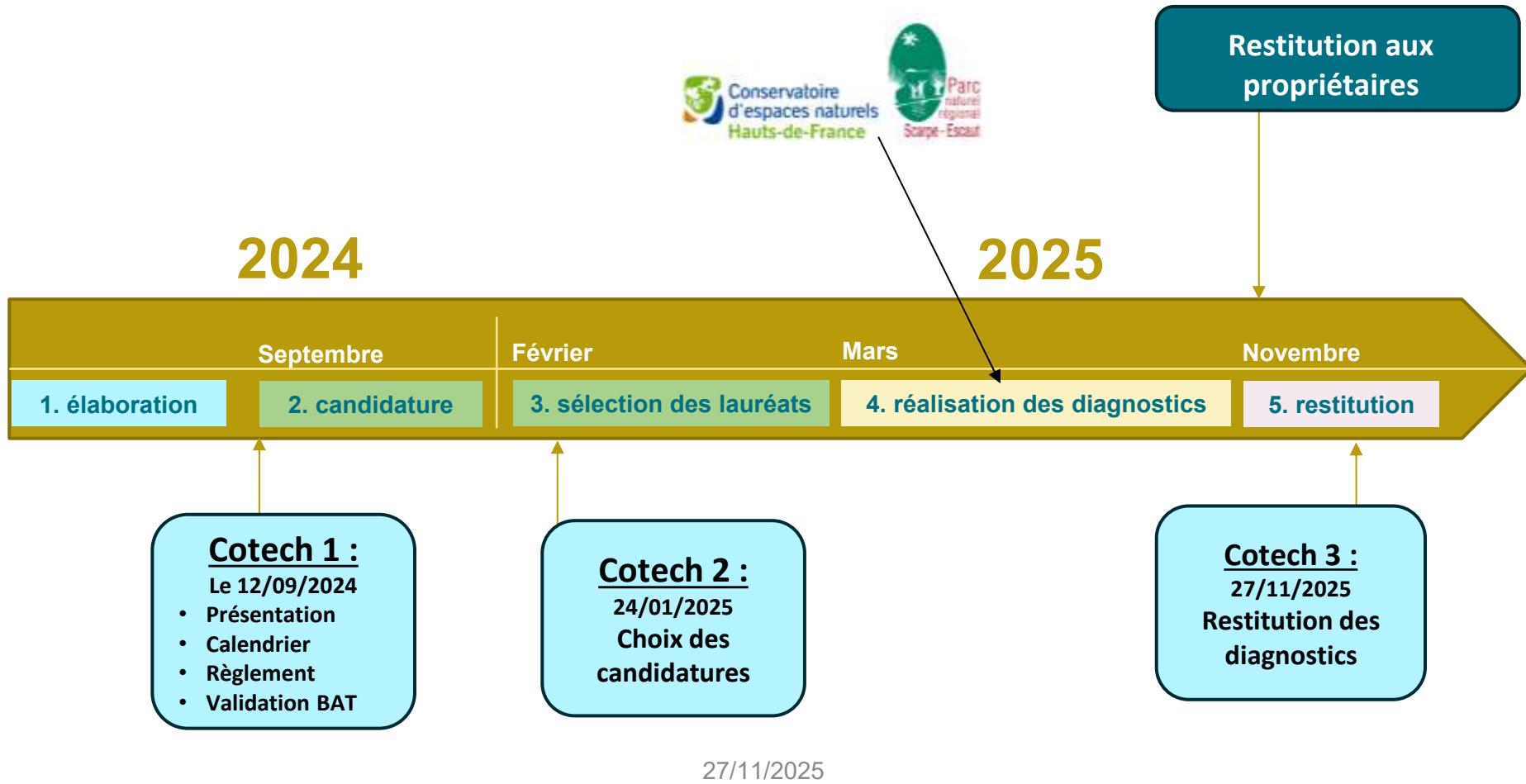


Appel à projet « Diagnostic de votre site en zone humide »

Objectifs :

- I. Réaliser un diagnostic
 - II. Proposer un avant-projet de restauration de zone humide
 > *un idéal écologique et hydrologique*
 - III. Accompagner des porteurs de projet
-
- The timeline is represented by a vertical axis with two horizontal tick marks. The top tick mark is labeled '2025' in gold. The bottom tick mark is labeled '2026' in gold. A downward-pointing arrow is positioned below the 2026 label, indicating the progression of time from left to right.

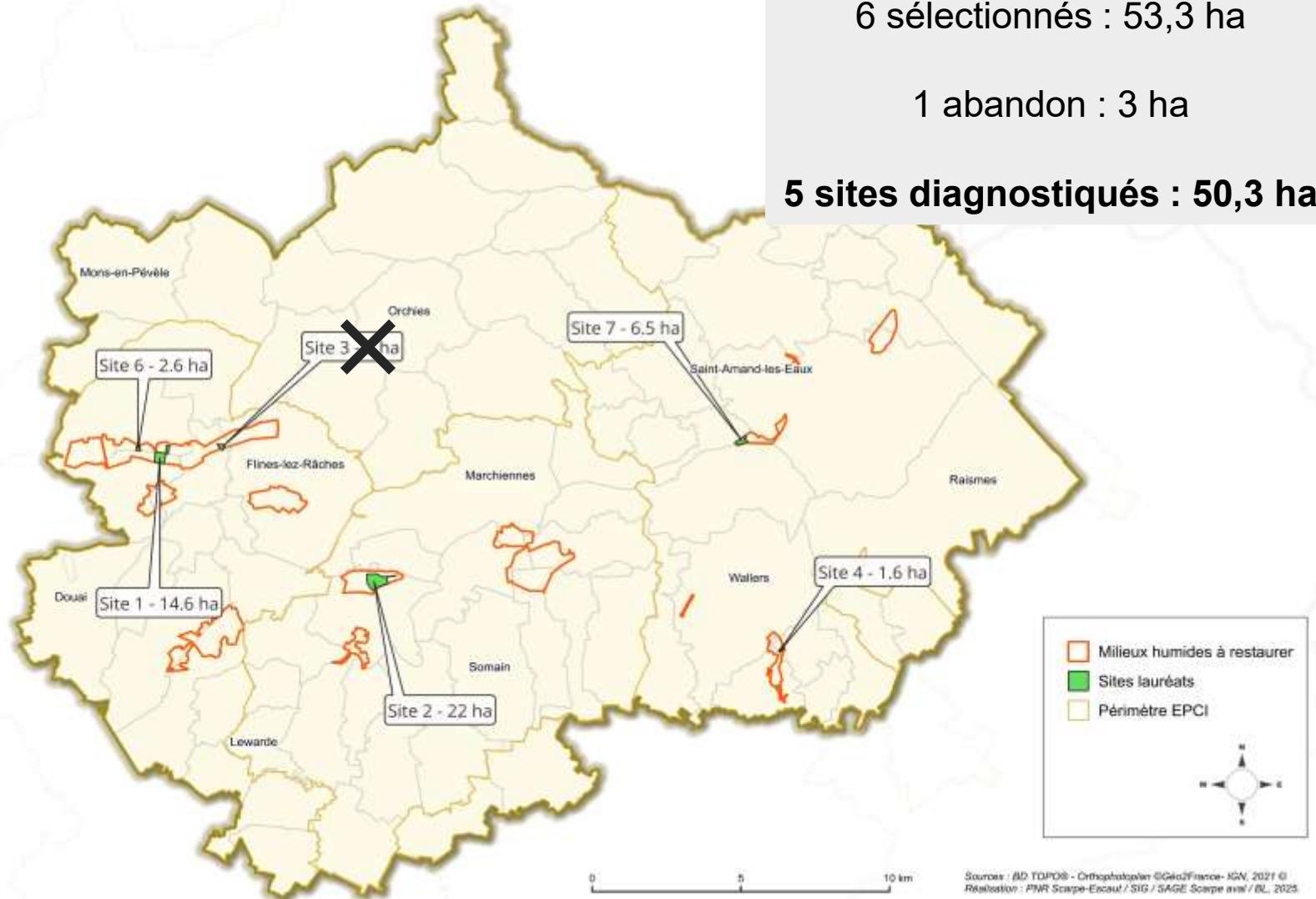
Le calendrier



6 sélectionnés : 53,3 ha

1 abandon : 3 ha

5 sites diagnostiqués : 50,3 ha



Sources : BD TOPOBIS - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

La méthodologie : facteurs abiotiques



Histoire



*Géologie, pédologie,
relief*



*Hydrologie,
climat*



*Contexte réglementaire
et administratif*

La méthodologie : patrimoine naturel



Contexte écologique local

Amphibiens



Odonates

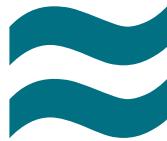


Avifaune



Zoom sur concept de « patrimonialité »

Espèces patrimoniales



Ex : Colchique d'automne, triton crête

Patrimoine architectural régional



Ex : Abbatiale de St-Amand

La méthodologie : avant projet de restauration

Propositions de travaux de restauration



Optimum écologique

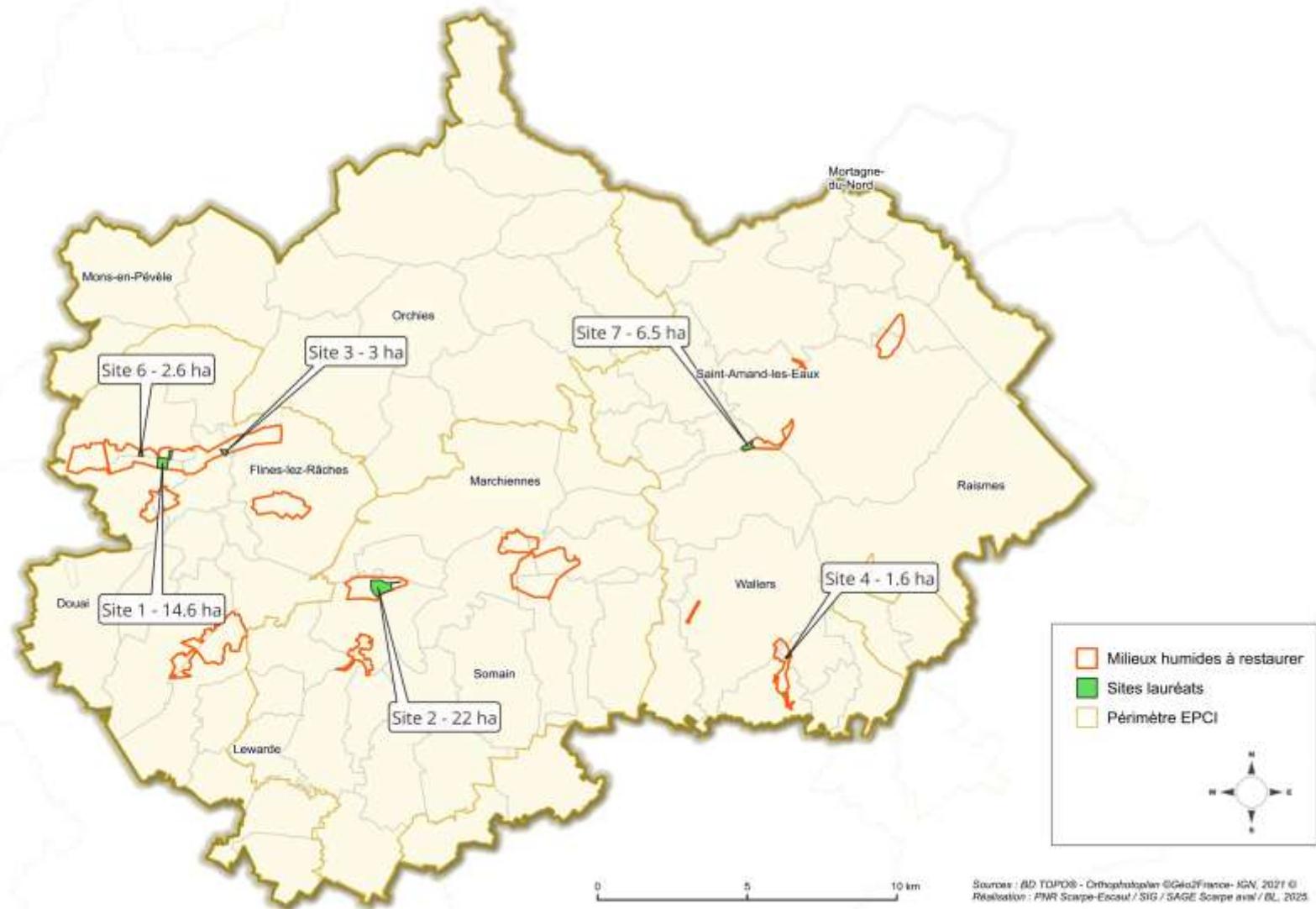


Optimum hydrologique

- Ralentissement des ruissellements
- Stockage carbone
- Infiltration
- Épuration,
- Dénitrification



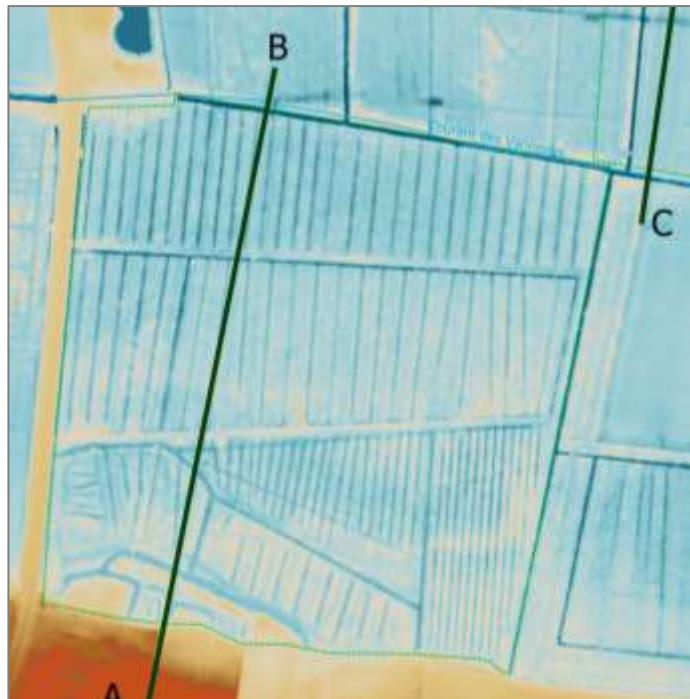
Sites lauréats : Diagnostic gratuit de votre site en zone humide



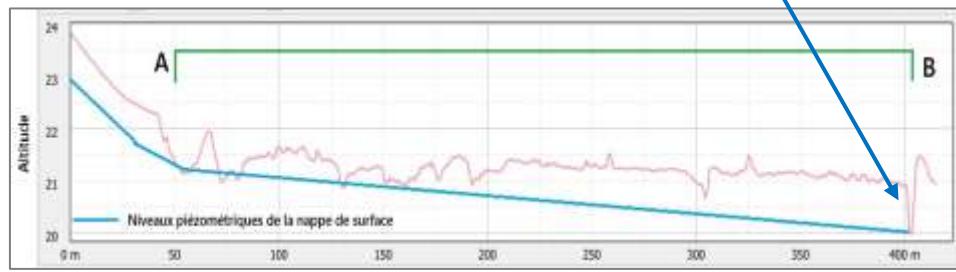
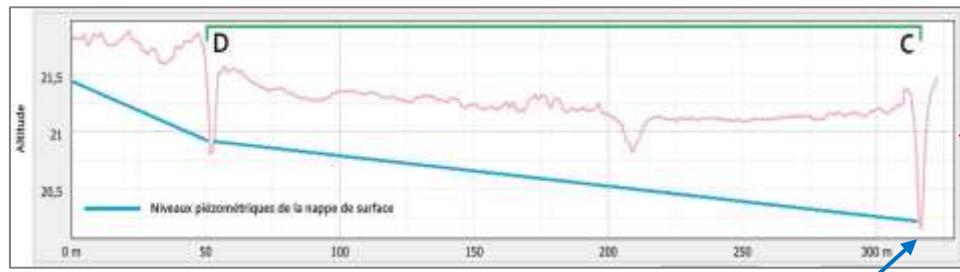
Sources : BD TOPO25 - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

Site 1 – le bois de Médolle

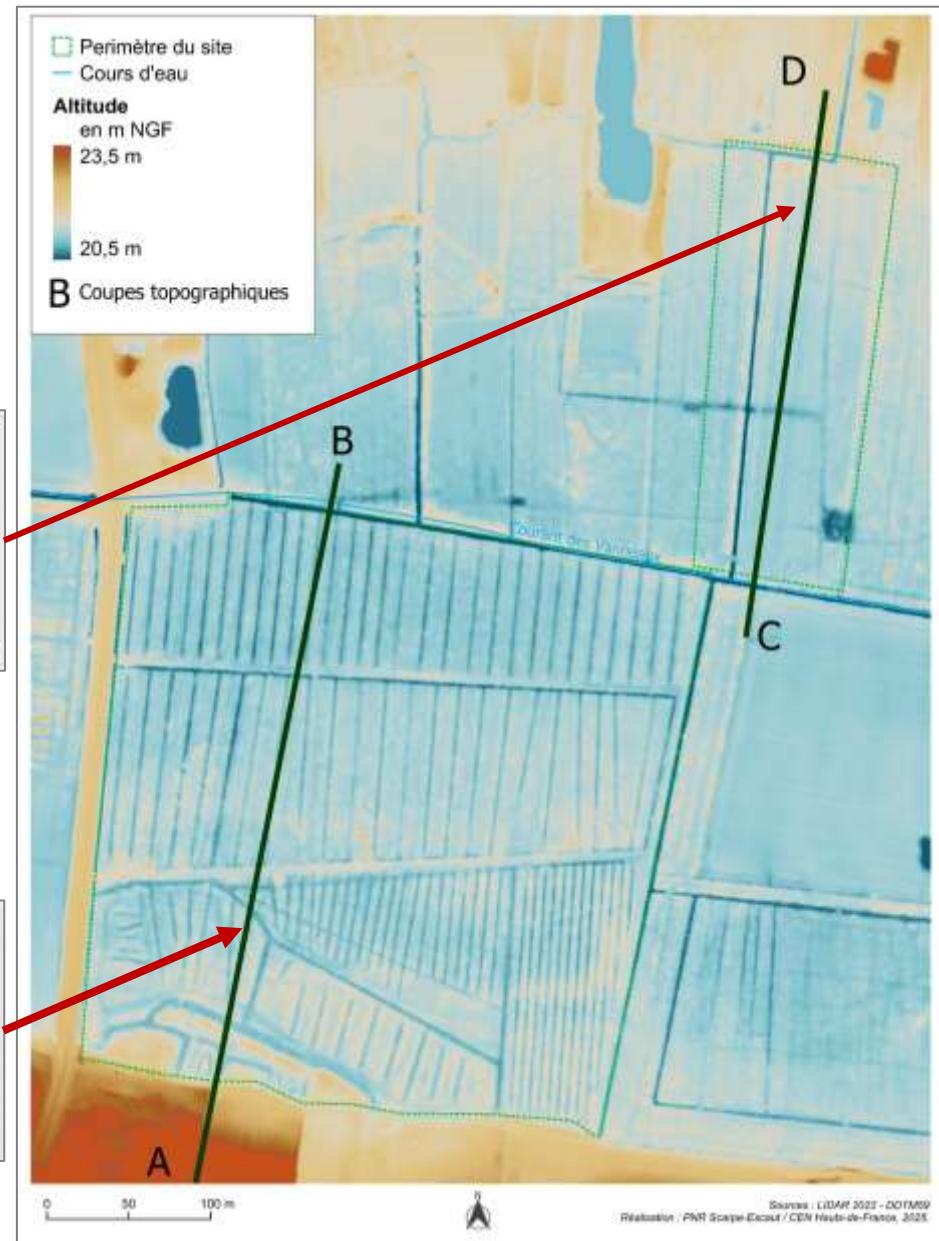
14,6 ha



Topographie



Courant des
Vanneaux



Patrimoine naturel



Prairie de
fauche à
Colchique
d'Automne



Vieilles
Forêts



Travaux de restauration

- Restauration d'une prairie de fauche
- Réalisation d'aménagements hydrauliques
- Préservation du boisement en libre évolution du boisement

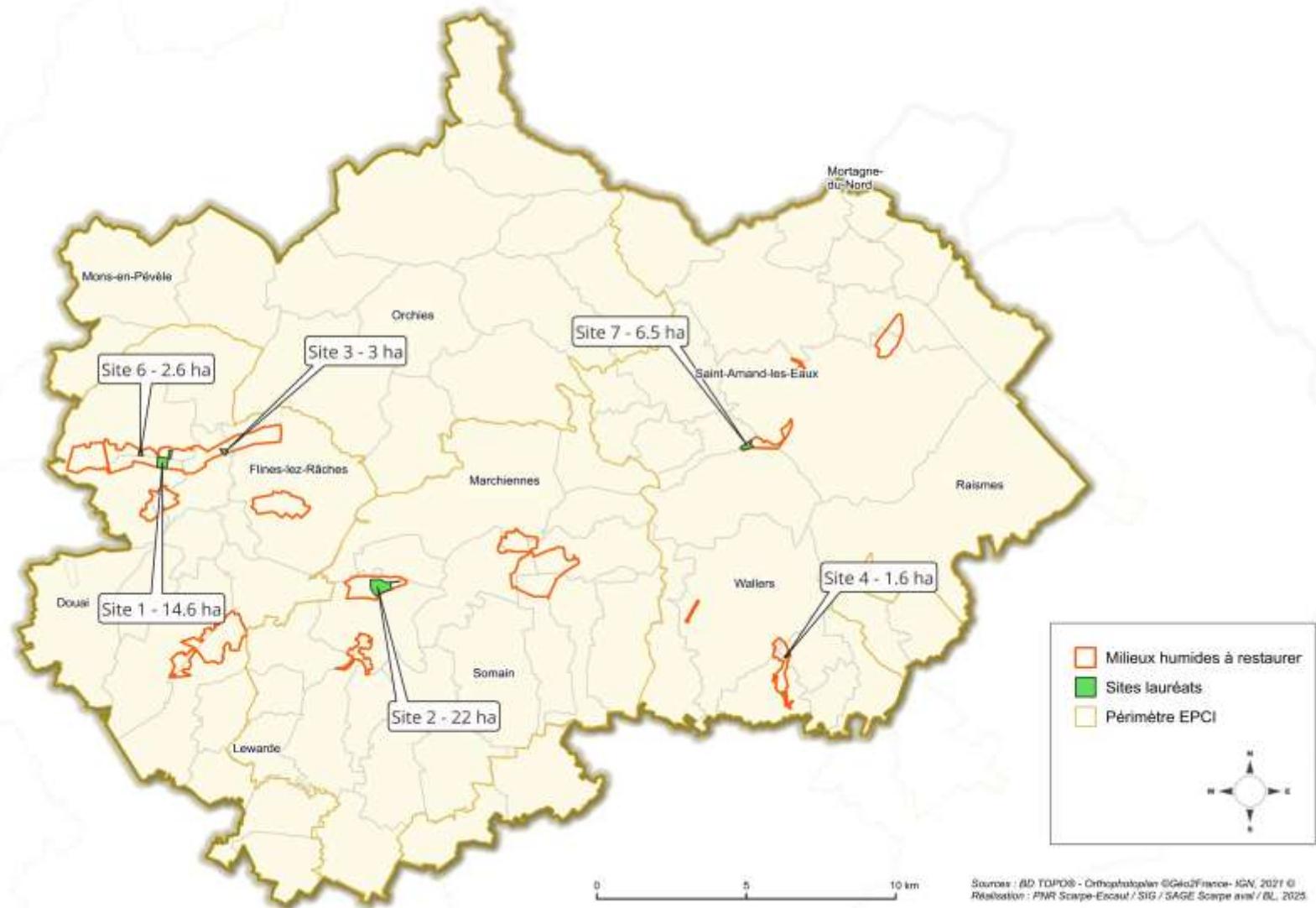


Perspectives

- Possibilité d'un contrat Natura 2000
 - Souhait d'être accompagné
- Propriétaire en réflexion sur l'enjeu « Prairie »
- Souhait de réaliser les aménagements hydrauliques
 > Dossier de déclaration



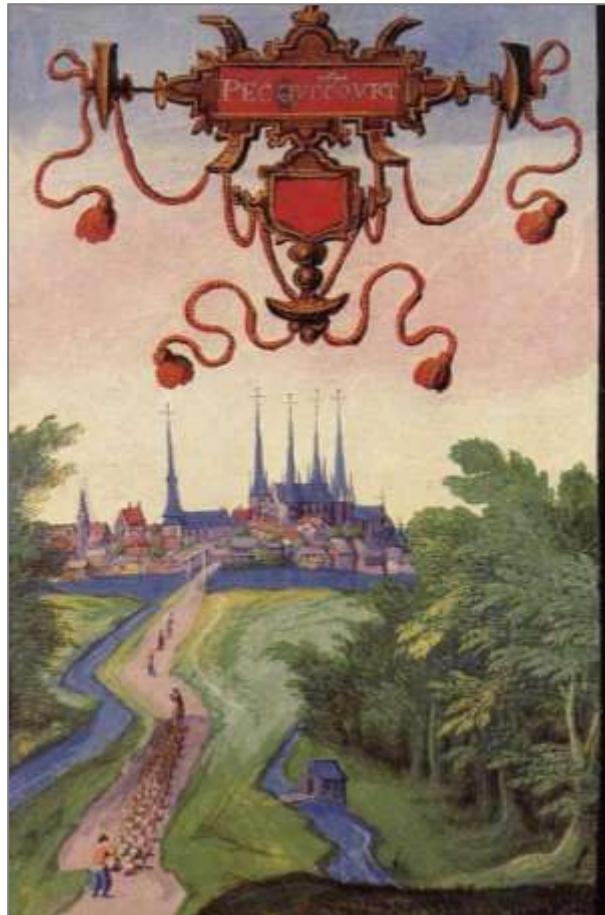
Sites lauréats : Diagnostic gratuit de votre site en zone humide



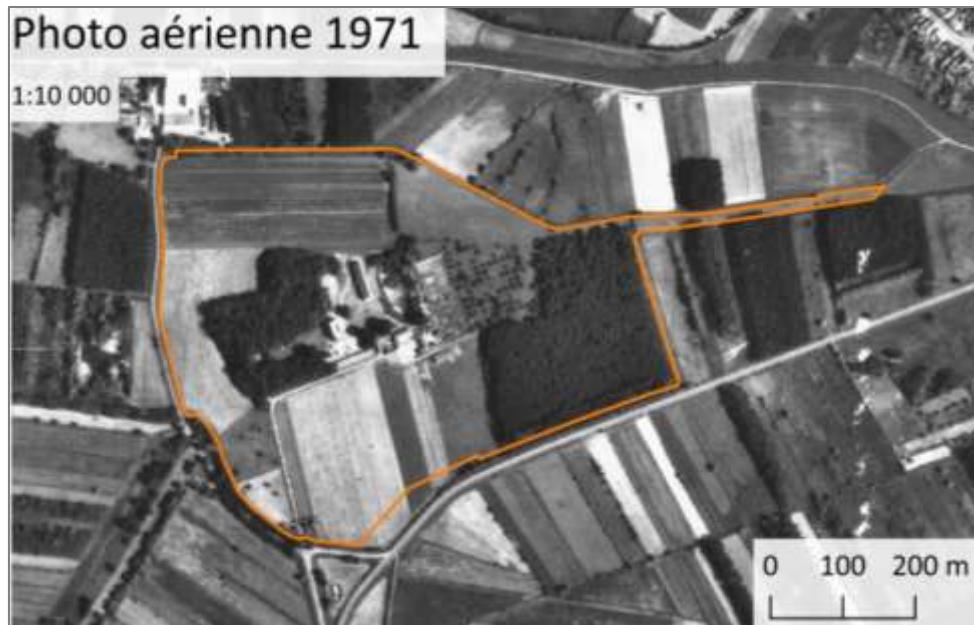
Sources : BD TOPO25 - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

Site 2 : l'Institut d'Anchin

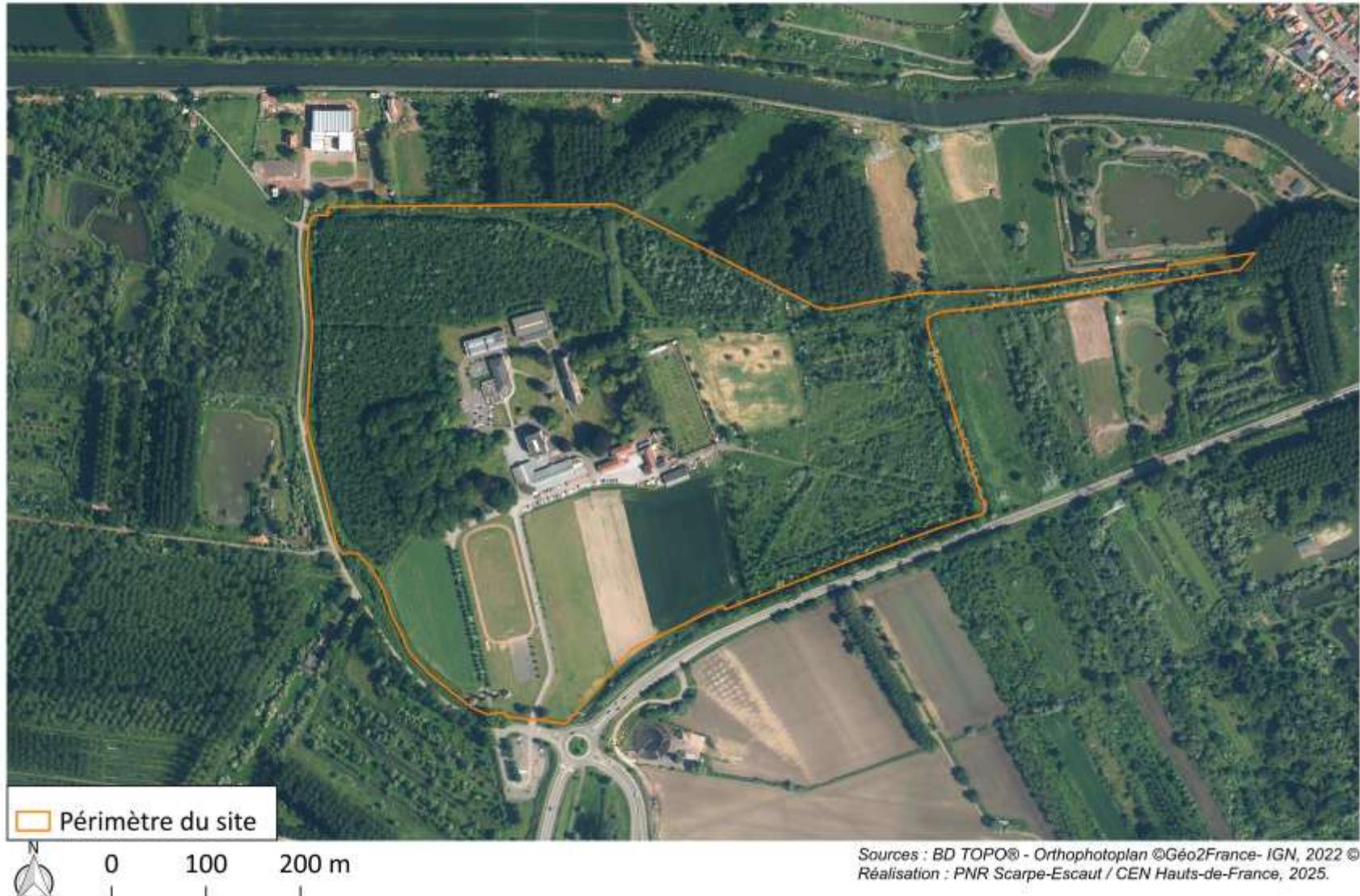
27,8 ha



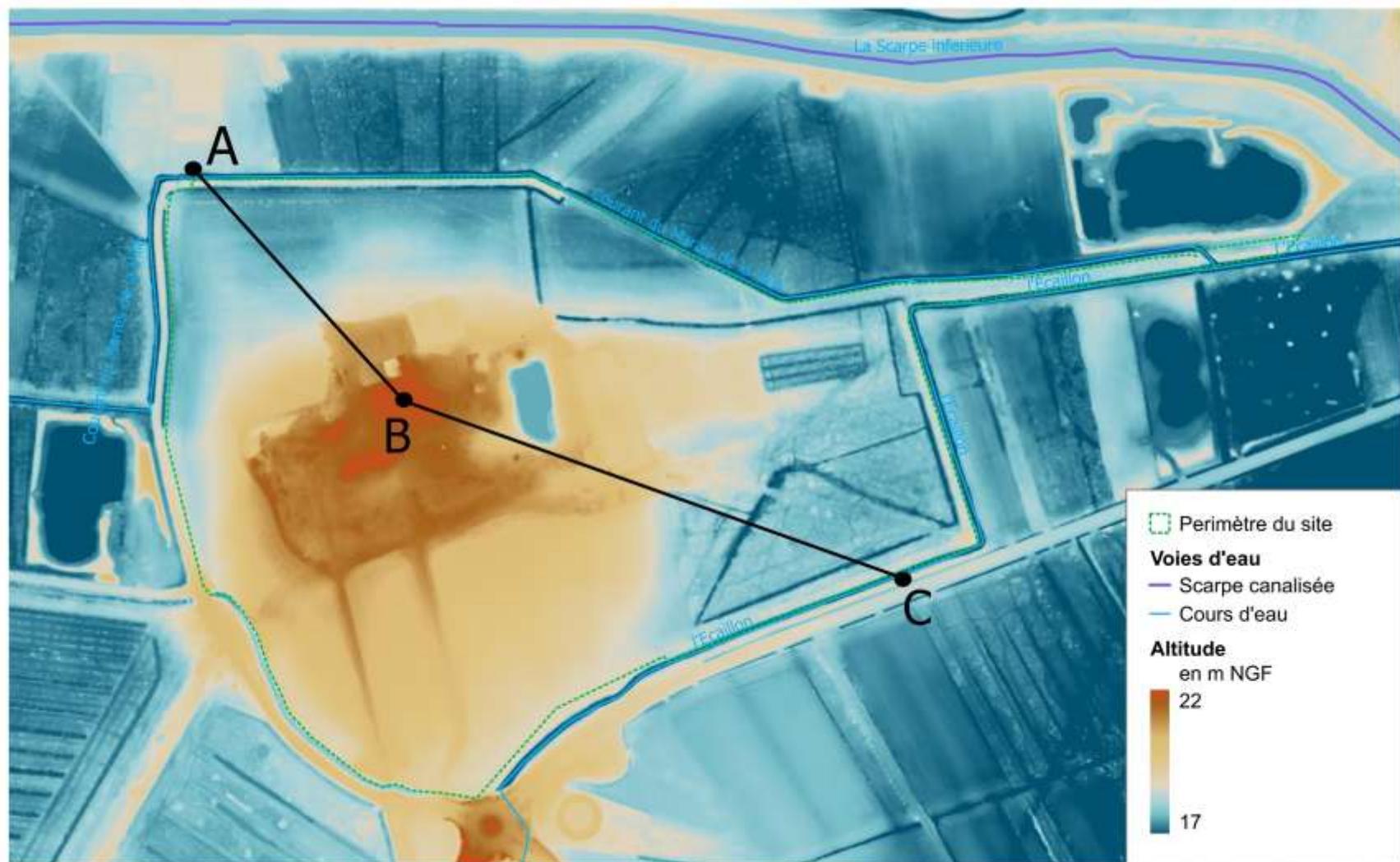
l'Album de Croÿ, gouache
par Adrien de Montigny



Carte de l'institut d'Anchin



Carte topographique

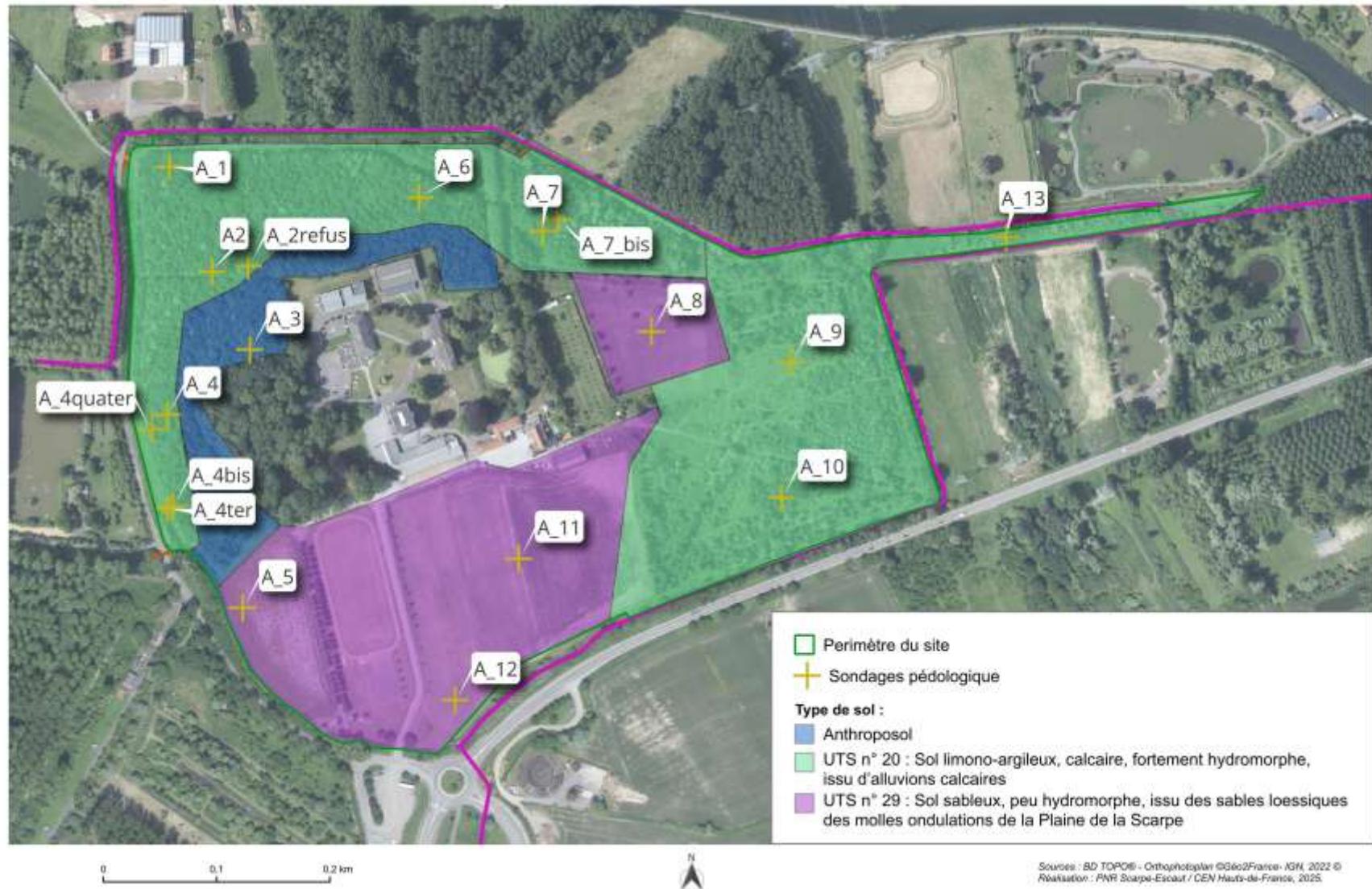


0 100 200 m

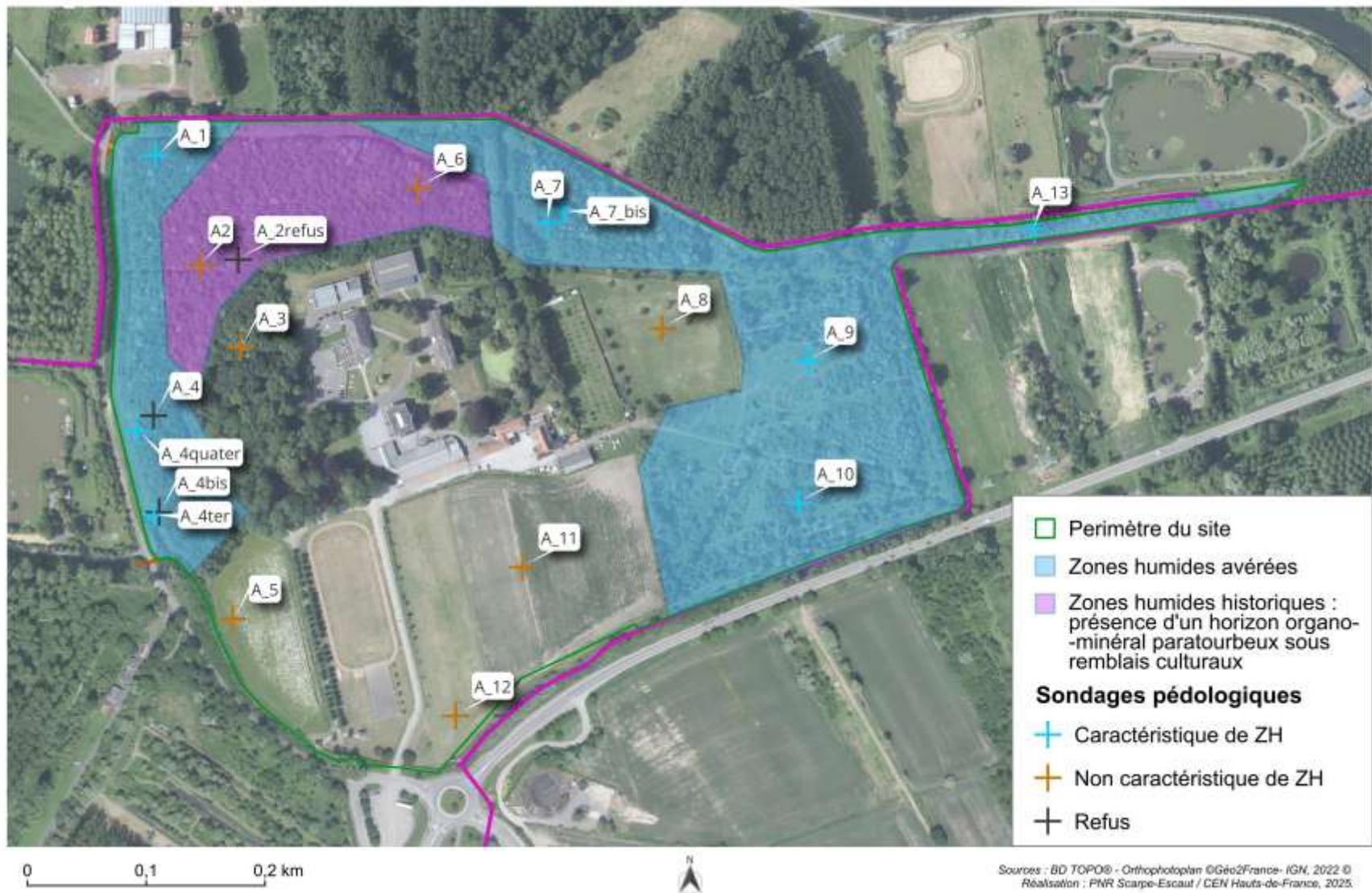


Sources : LIDAR 2022 - DDTM59

Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / CEN Hauts-de-France, 2025.



Cartographie des zones humides de l'institut d'Anchin



Patrimoine naturel

Un potentiel de mosaïque d'habitats humides

85 espèces de flore



*Dipsacus
pilosus*



*Oenanthe
aquatica*



Juncus subnodulosus

Patrimoine naturel

La faune patrimoniale

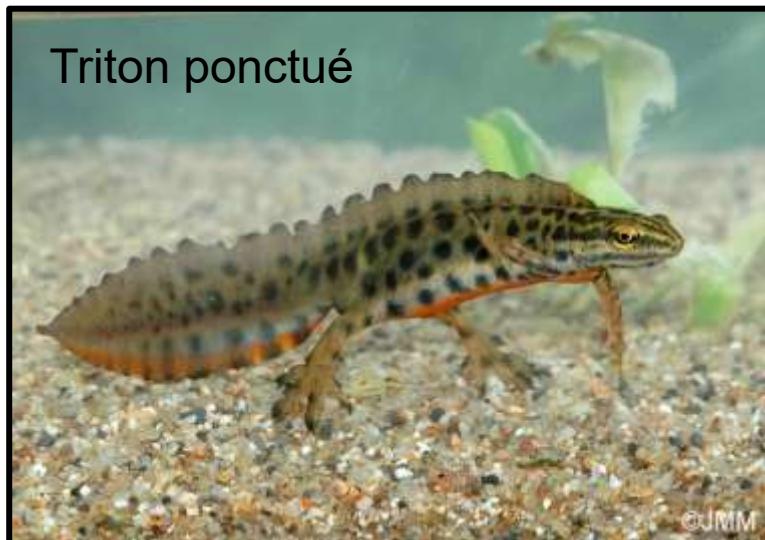
Bouscarle de cetti



Rossignol philomèle



Triton ponctué



Tourterelle des bois

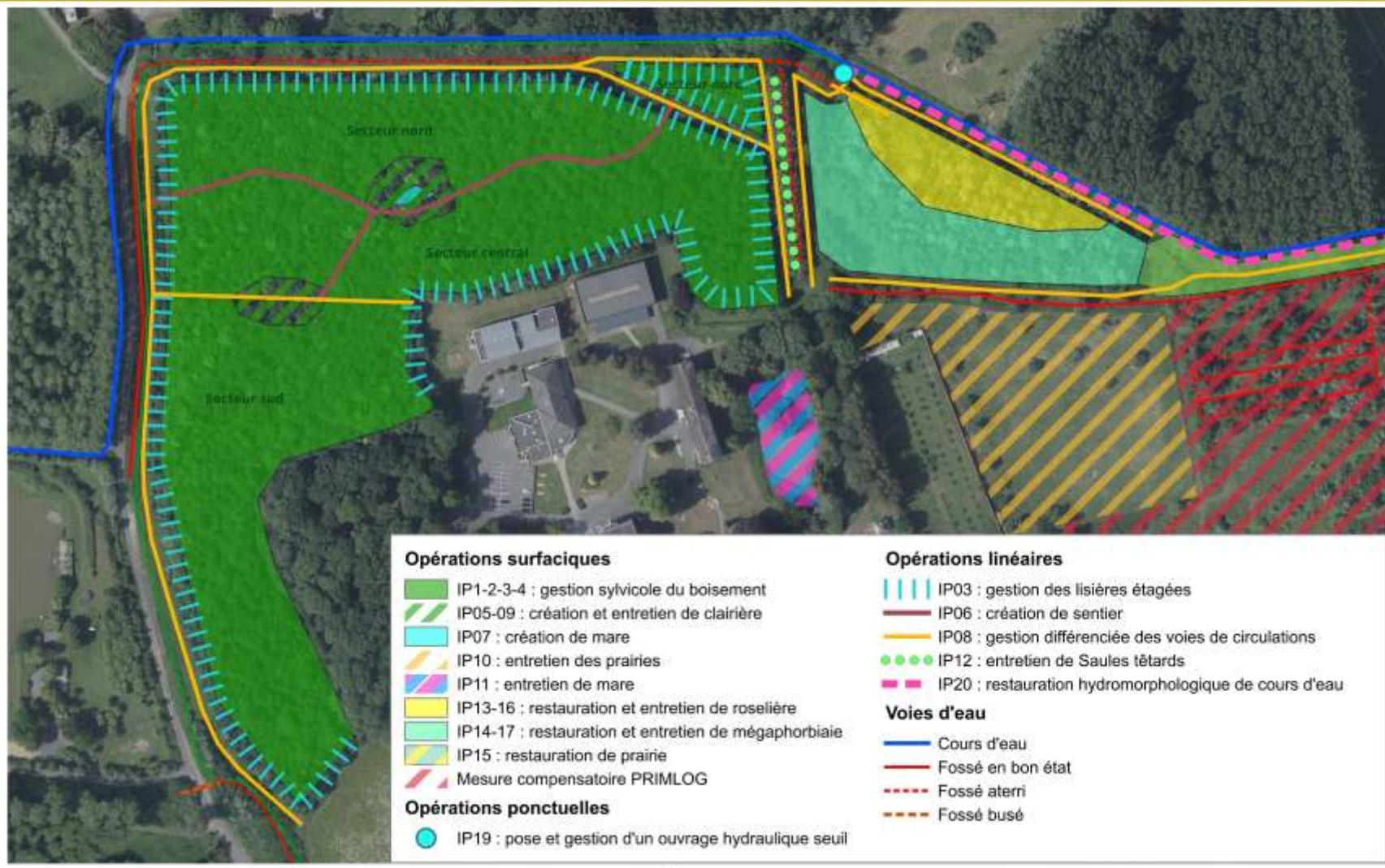


Avant-projet de restauration

LOT 1 :
amélioration du boisement

LOT 2 :
restauration de zone humide

LOT 3 :
**la gestion différenciée des milieux ouverts,
entretien des éléments remarquables**



0 100 200 m



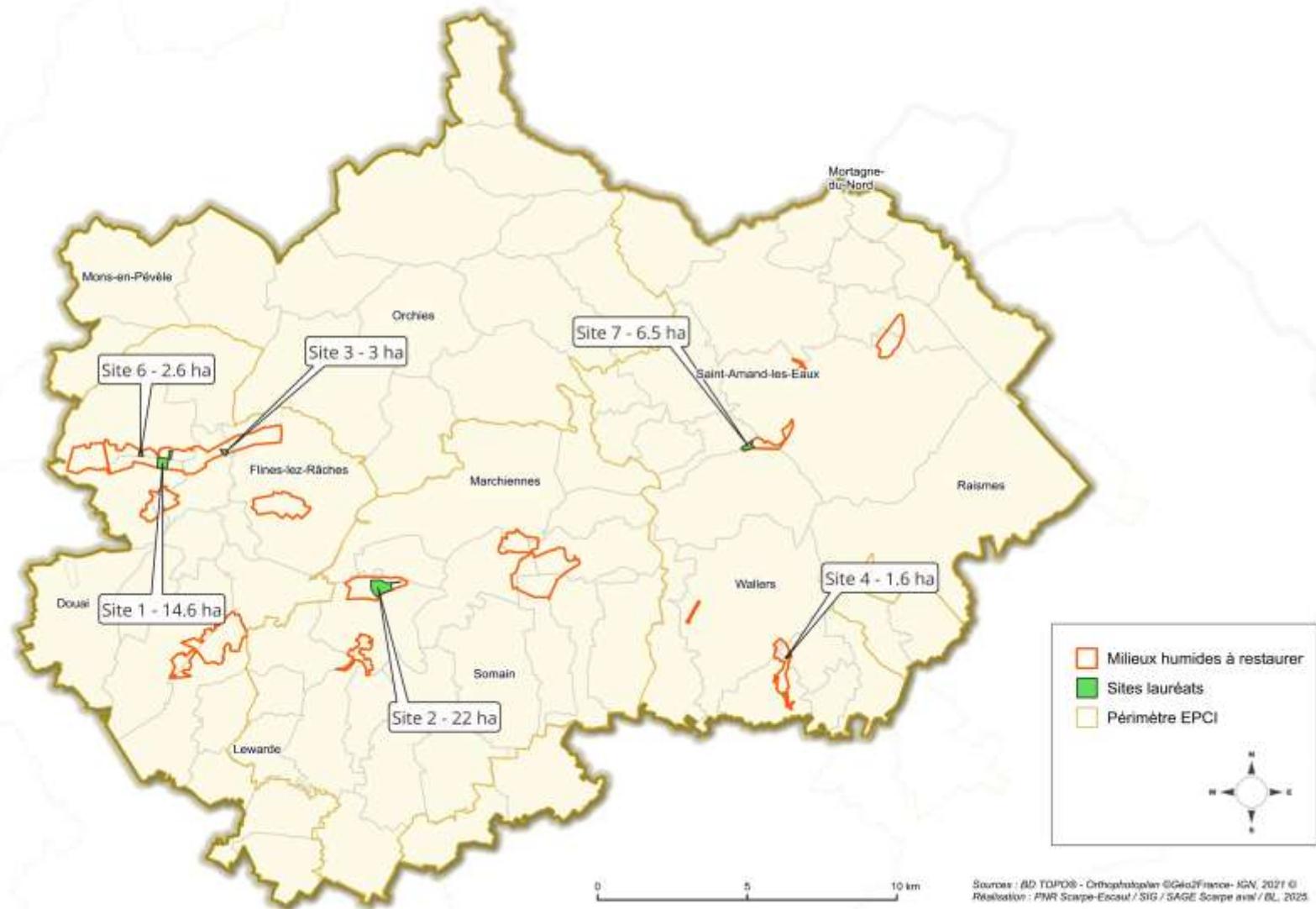
Sources : BD TOPO8 - Orthophotoplan ©Géo2France- IGN, 2022 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / CEN Hauts-de-France / 2025.

Perspectives

- Accueil de mesures compensatoires : un levier pertinent
 - Souhait d'être accompagné
- Organisation de chantiers écoles
- Gestion différenciée : évolution des pratiques en régie
- Mise en place d'une gestion sylvicole extensive



Sites lauréats : Diagnostic gratuit de votre site en zone humide



Sources : BD TOPO25 - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

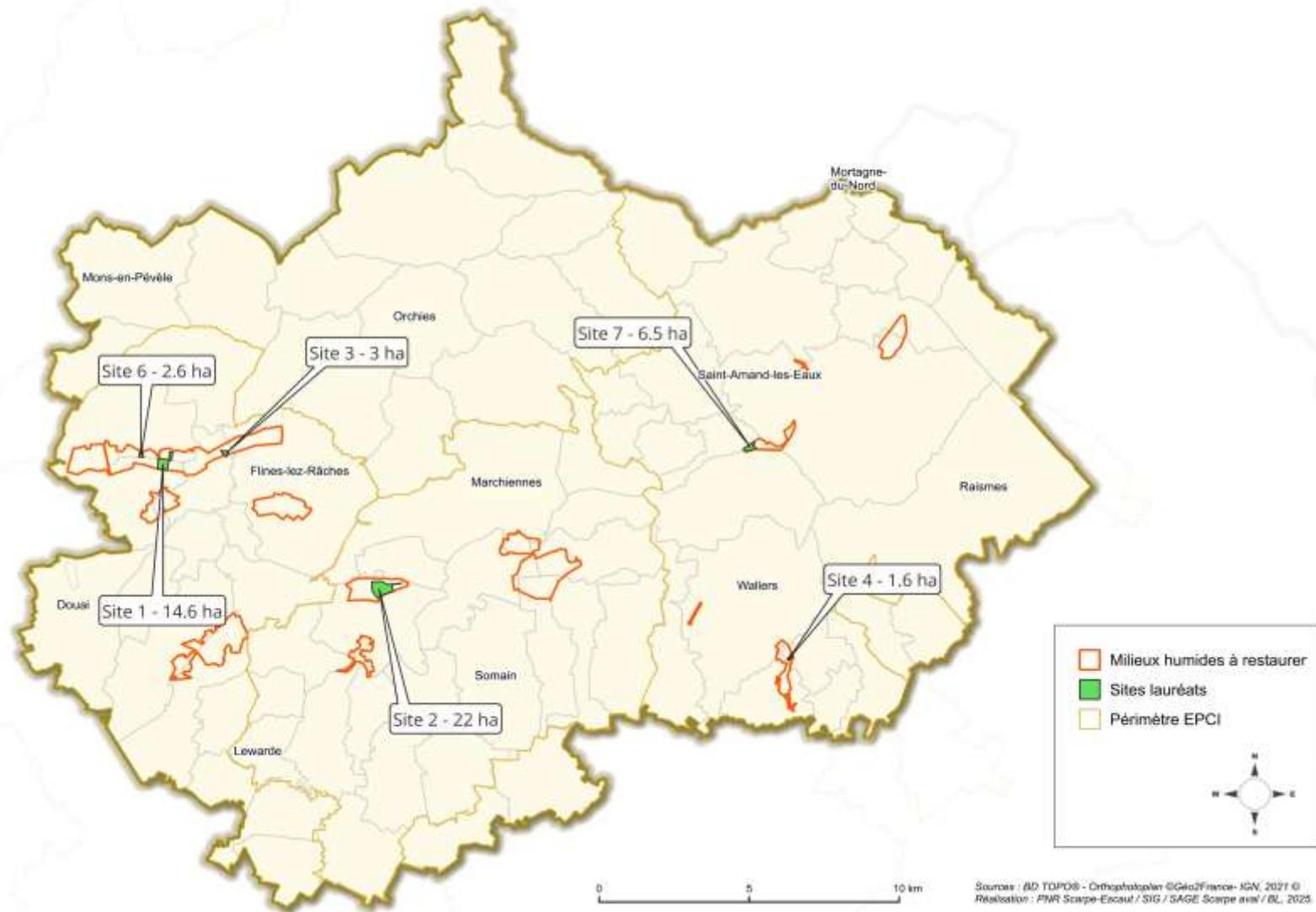
Site 3 – Râches 3 ha

Abandonné



Cartographie des surfaces en zone humide

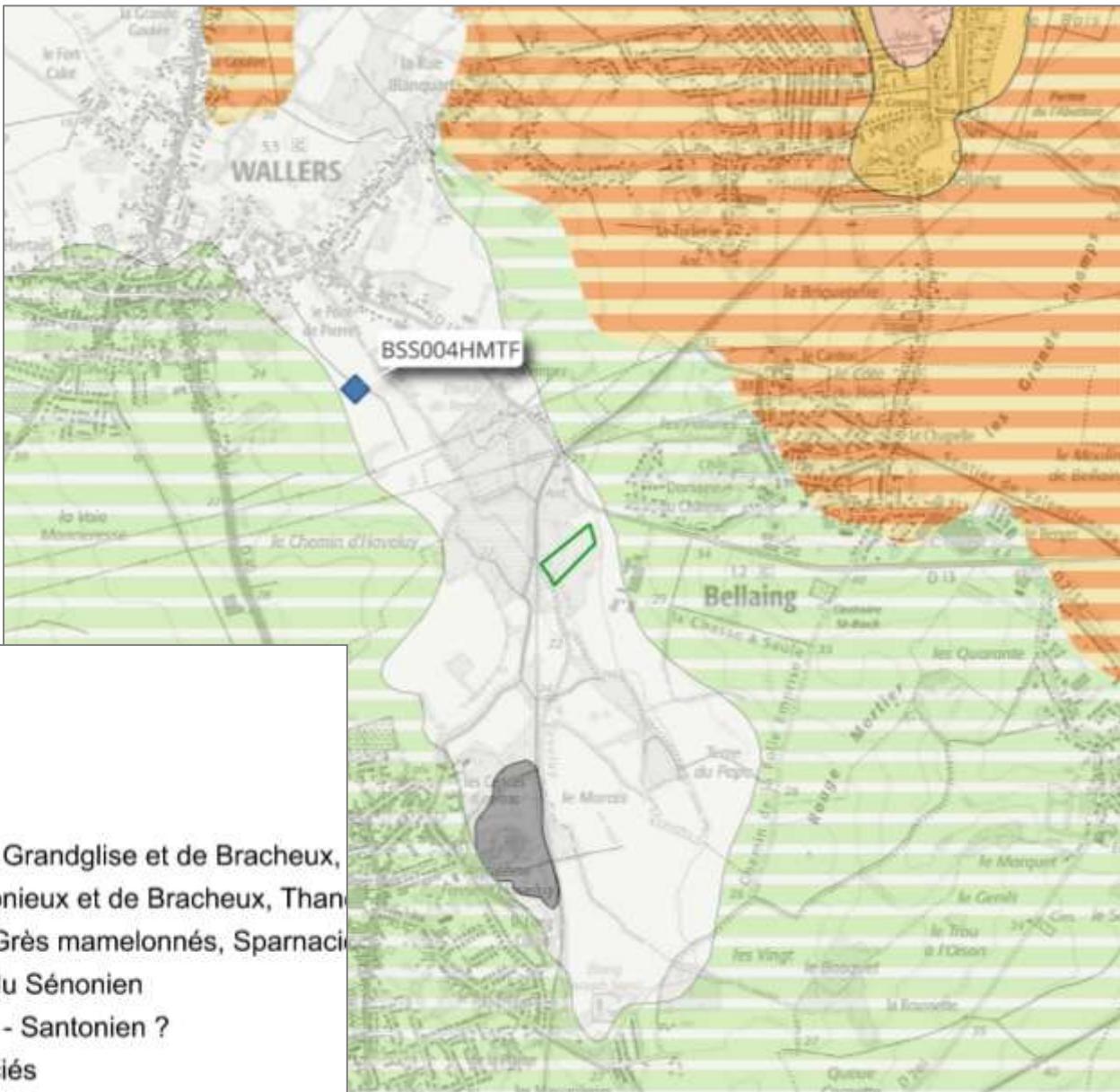




Site 4 – Bellaing 1,6 ha



Géologie



Patrimoine naturel

Flore :

36 espèces, en majorités forestières

Quelques espèces typiques de ZH



2 Habitats :

- Forêts acidoneutrophiles des sols engorgés temporairement
- Cariçaie à Laîche des rives et Laîche des marais



Faune :

19 oiseaux dont 6 sont tous "nicheurs possibles" sur le site



Carte des opérations du bosquet de Bellaing



Perspectives

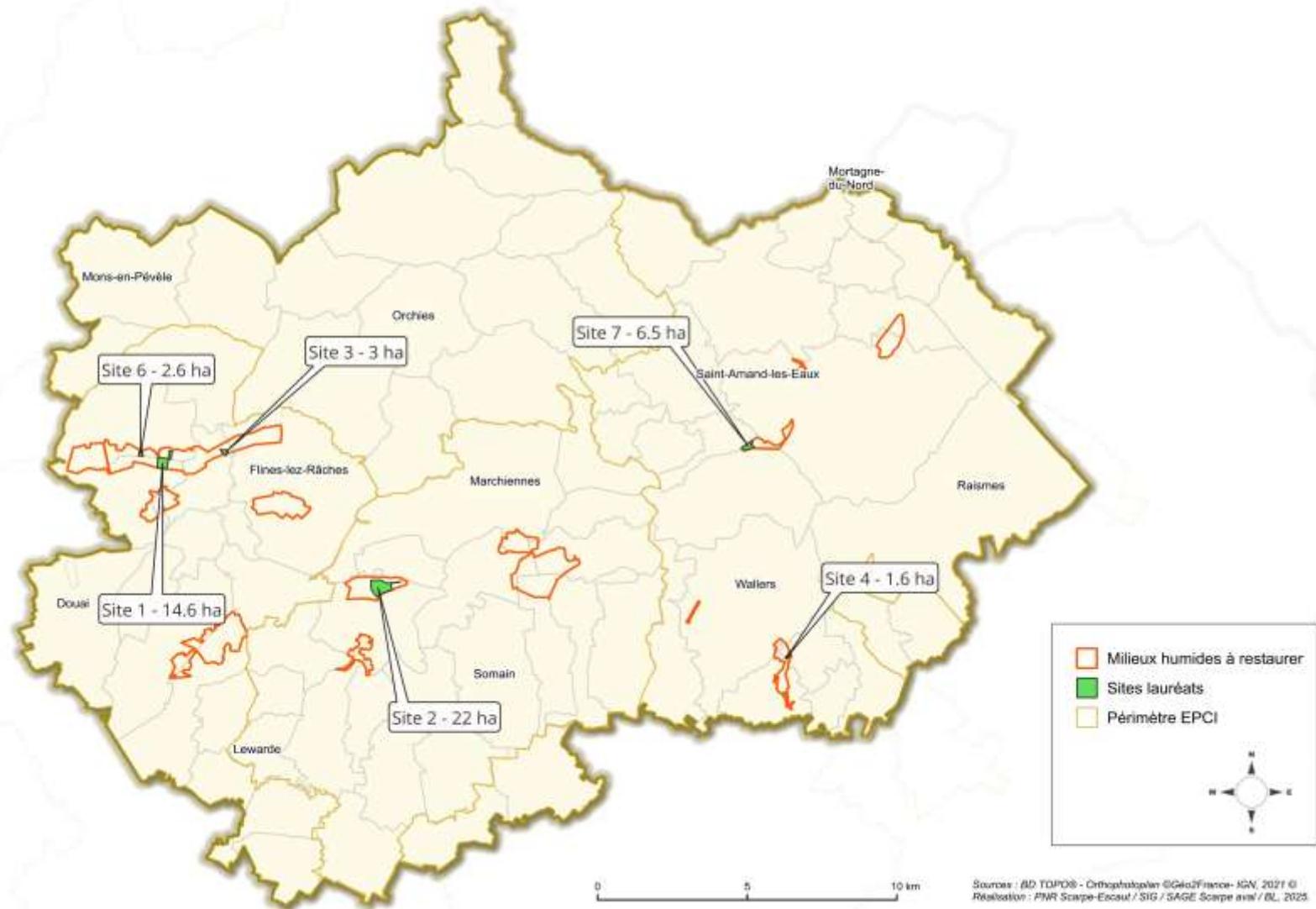
Réalisation des travaux par le propriétaire :

- Conversion en boisement spontané
- Restauration de ZH (berges en pentes douces, mégaphorbiaie)



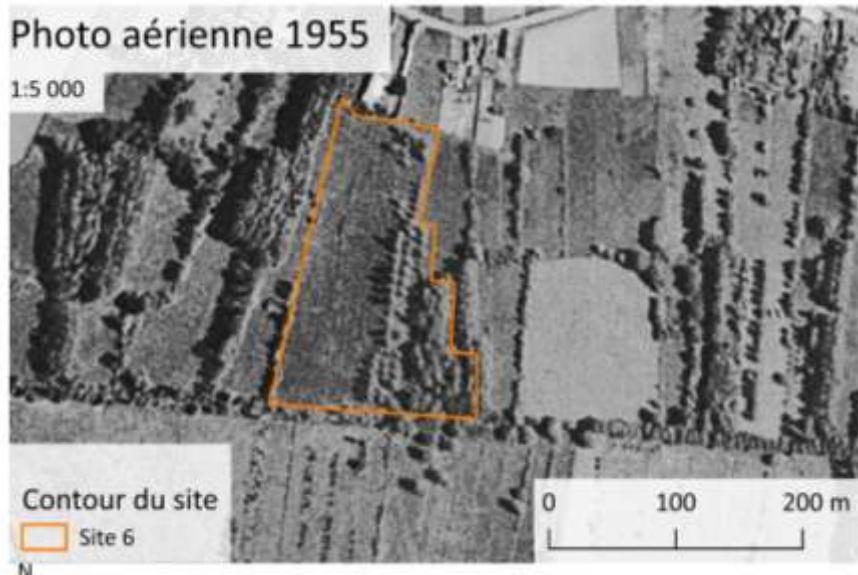
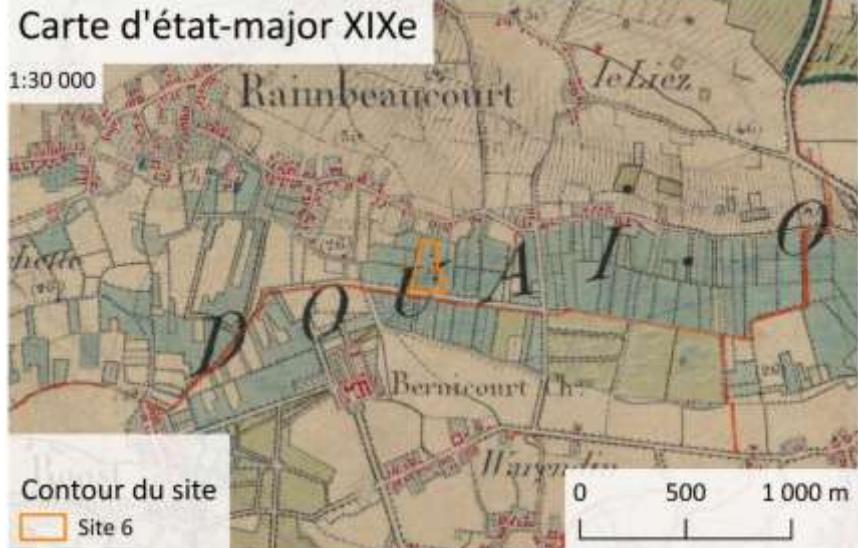
Souhait d'être accompagné





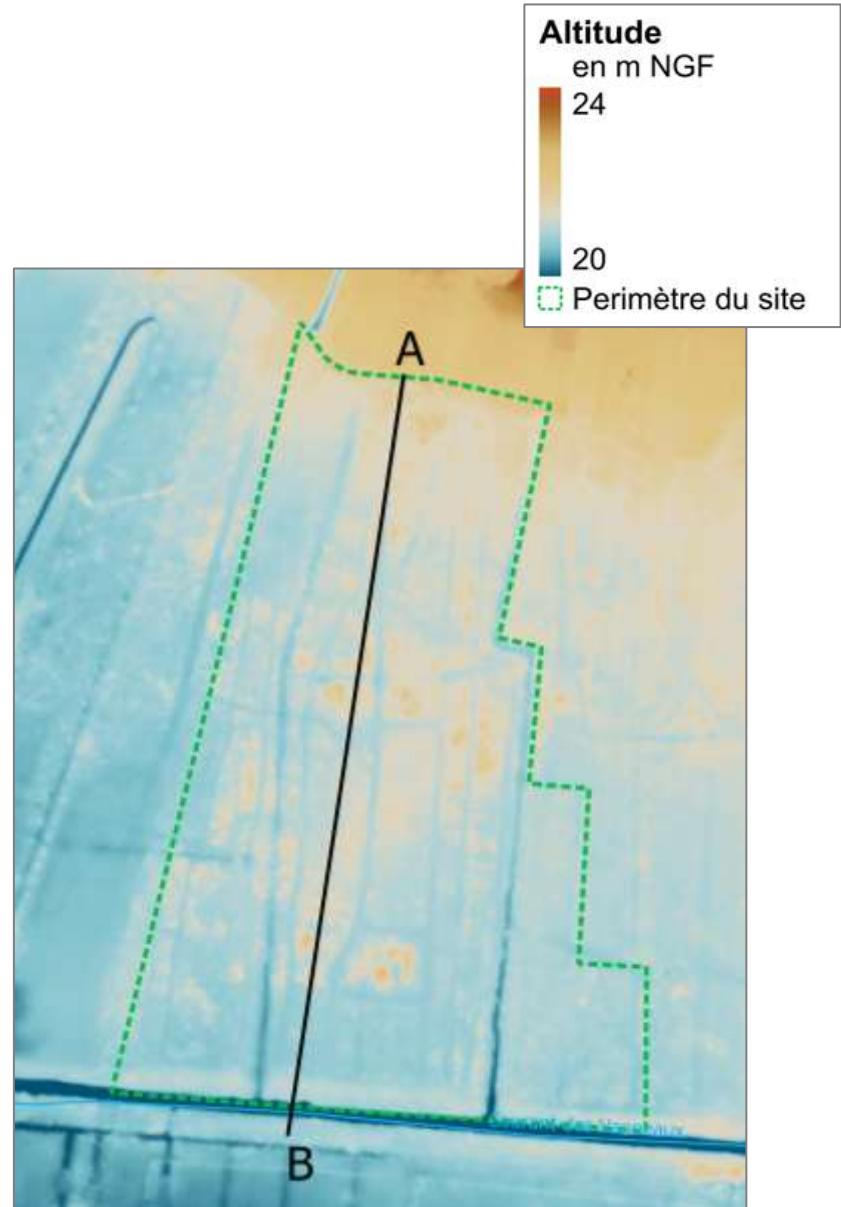
Sources : BD TOPO25 - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

Site 6 – le Court-Pré 2,6 ha



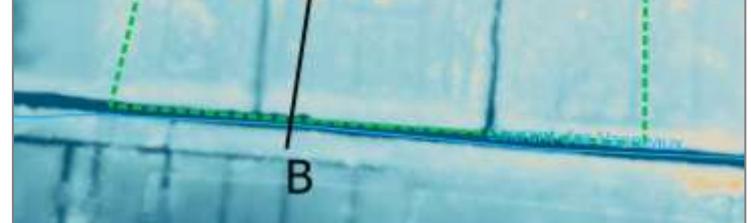
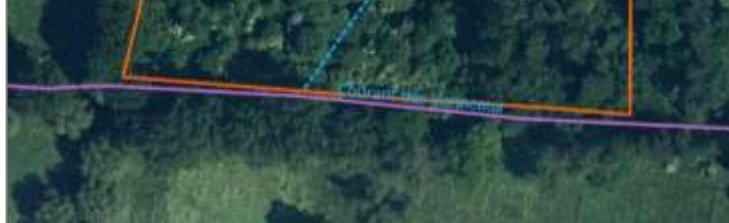
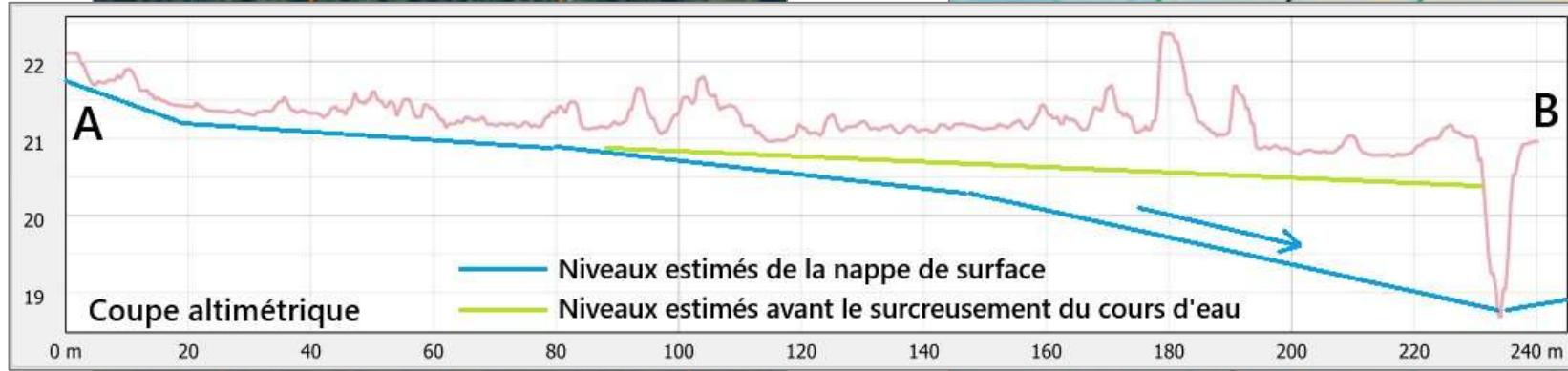
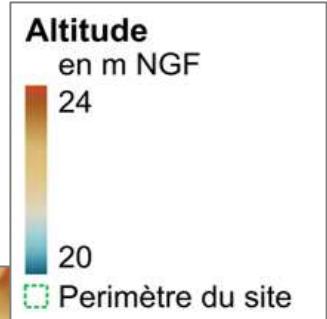
Site 6 – le Court-Pré

2,6 ha



Site 6 – le Court-Pré

2,6 ha



Patrimoine naturel



Végétations patrimoniales :
Prairie de fauche à Colchiques
d'automne (relictuelle)
Statut : **en danger**

Flore : 89 espèces
Faune : 22 espèces

Opérations et travaux

- Restauration prairie de fauche / pâturée
- Restauration des Habitats aquatiques et amphibiens
- Libre évolution du boisement (relative)

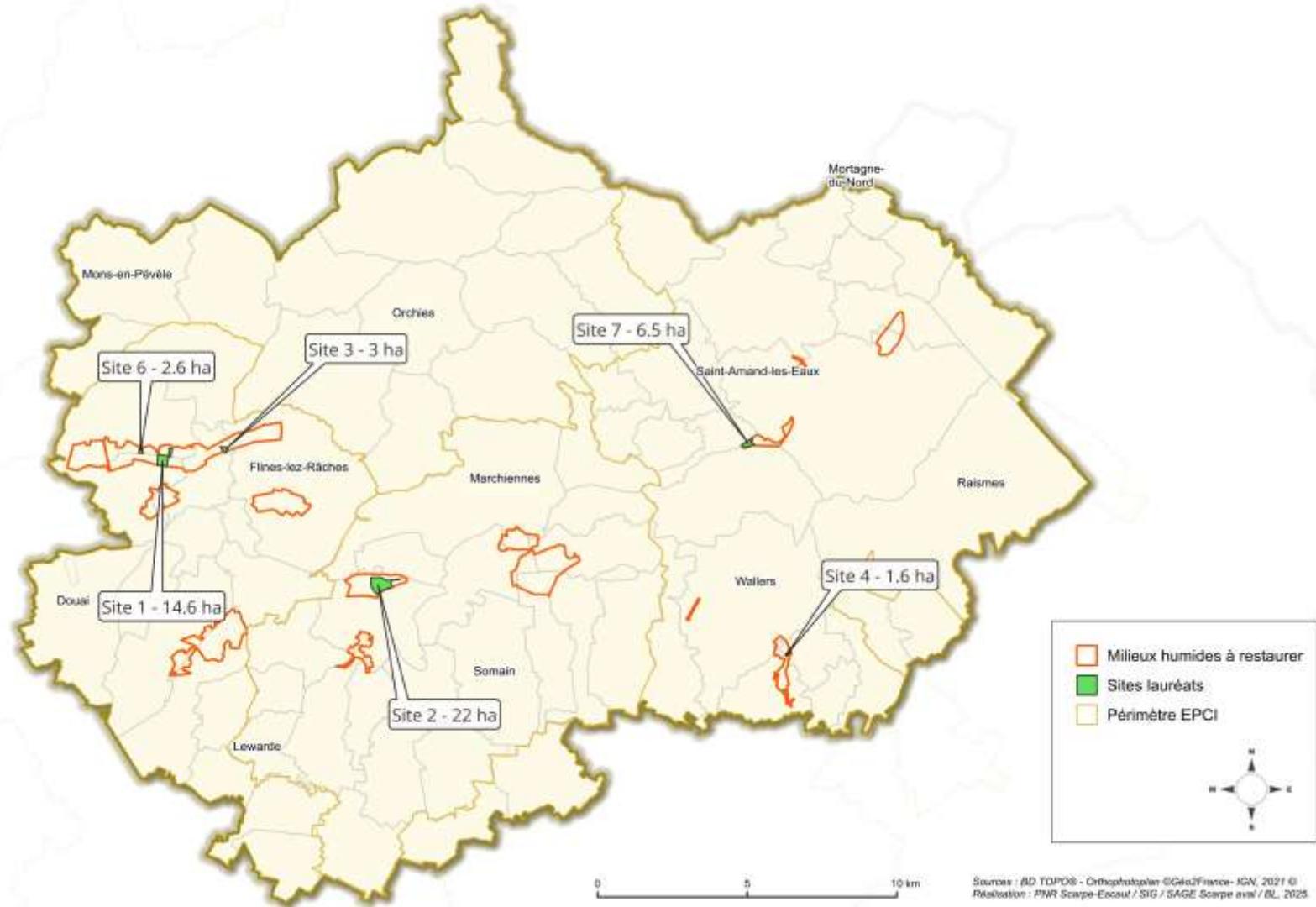


Perspectives

- Réflexions des propriétaires pour Accueillir une mesure compensatoire
 - > Nécessite une autorisation de défrichement
- Maintien des pratiques de chasse



Sites lauréats : Diagnostic gratuit de votre site en zone humide



Sources : BD TOPO25 - Orthophotoplan ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025

Site 7 : limites du site



Perimètre du site

Voies d'eau

Primaire

Secondaire

Tertiaire

Comble - souterrain
drainage

Fond : orthophotoplan 2021

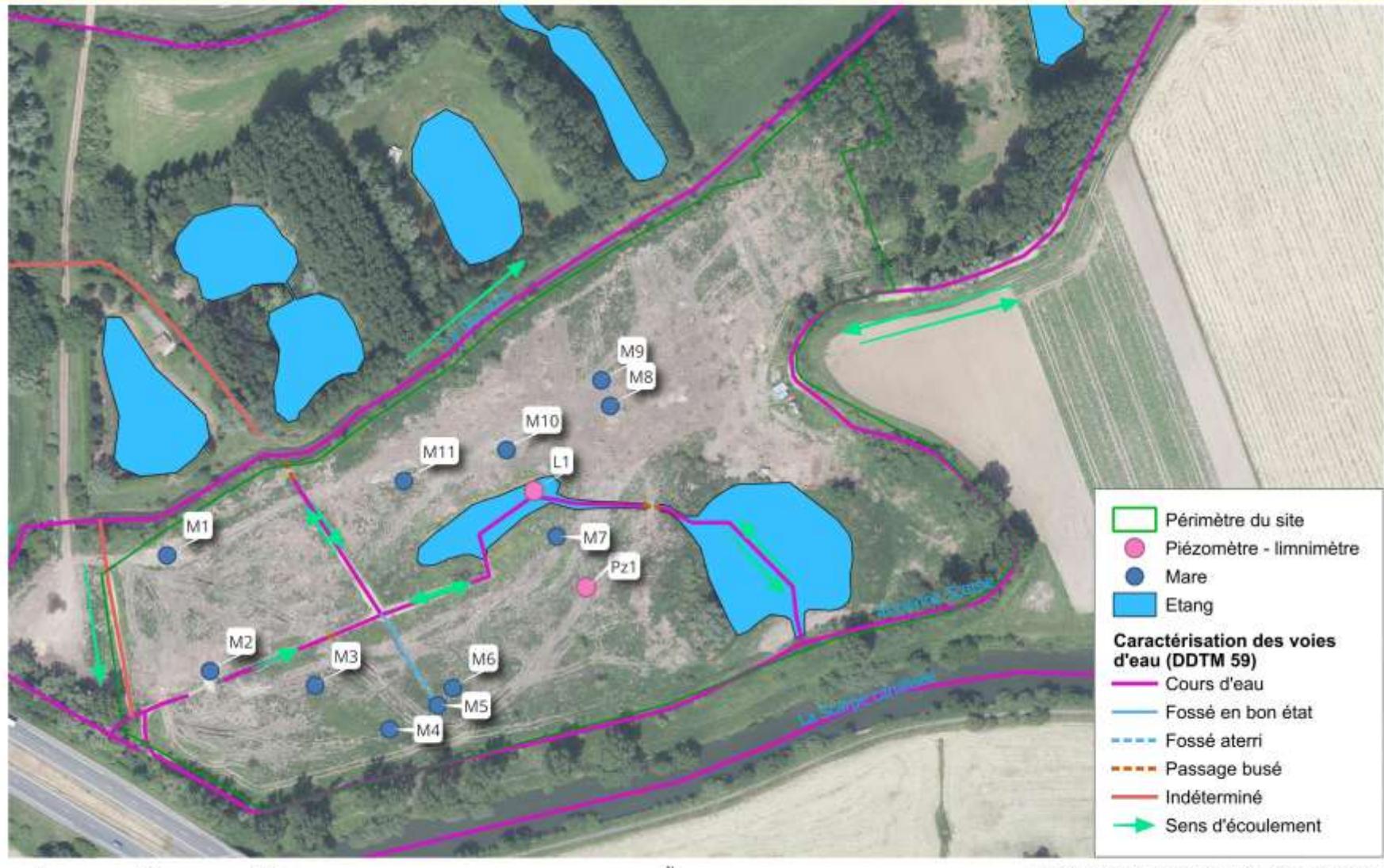


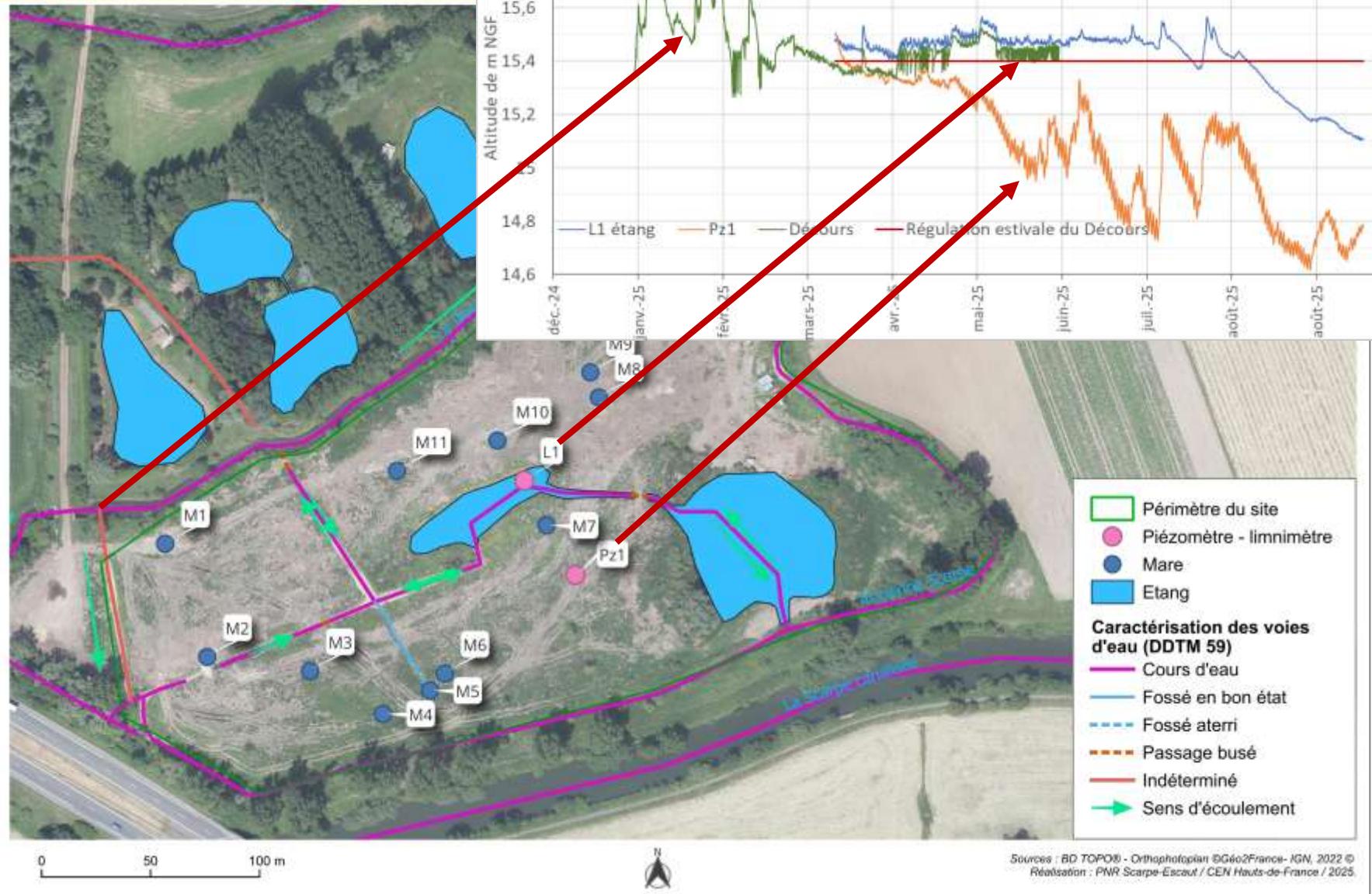
Sources : BD TOPO® - Orthophotoplans ©GéoFrance- IGN, 2021 ©
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG / SAGE Scarpe aval / BL, 2025.



0 50 100 m

Réseau hydrographique





Patrimoine naturel

Une mosaïque d'habitats humides



Le Pigamon jaune



Ephiaire des marais



La Reine des prés



La Mégaphorbiaie

Flore : 107 espèces

Patrimoine naturel

Une mosaïque d'habitats humides

Flore : 107 espèces



**Herbiers des eaux douces
carbonatées**



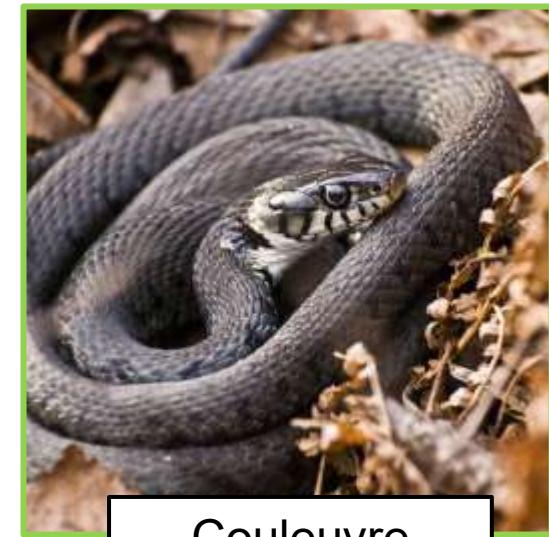
**La Renoncule à feuilles
capillaires**



**Oenanthe
aquatique**

Patrimoine naturel

Faune typique des zones humides



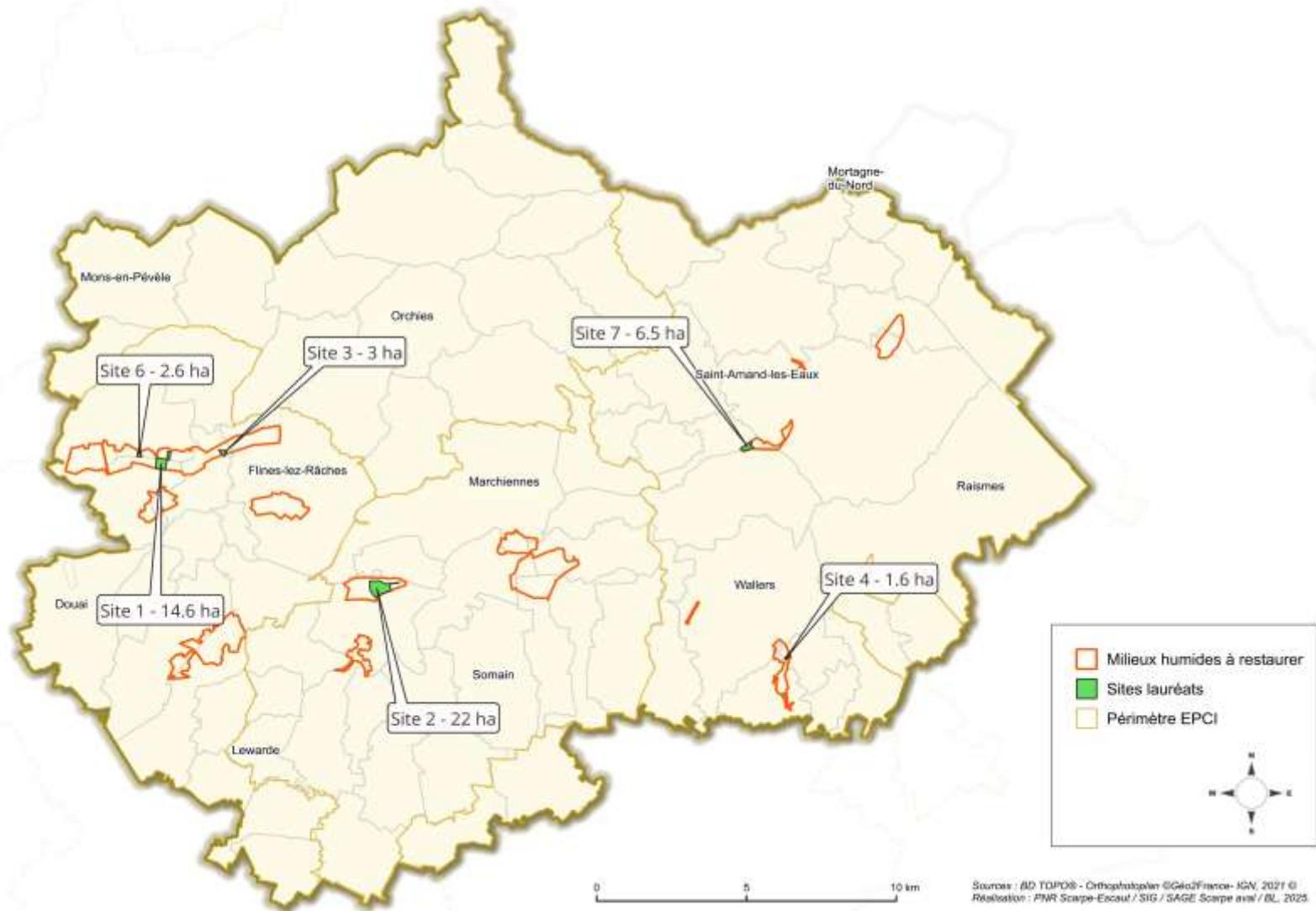
Carte des opérations du Marais St Pierre



0 50 100 m

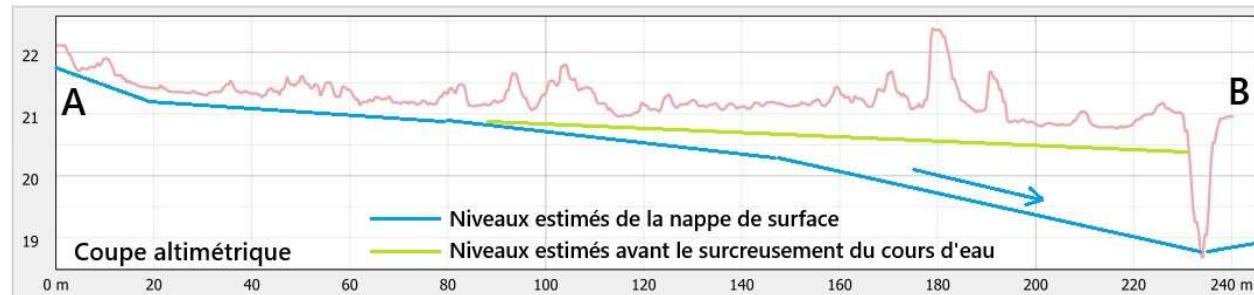
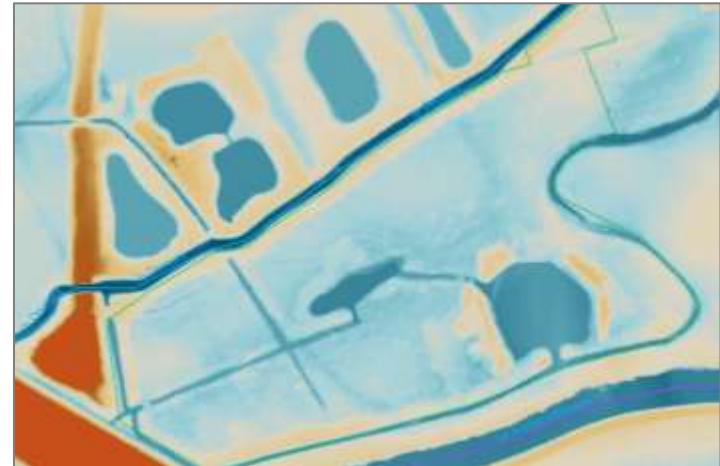


Sources : BD TOPO® - Orthophotoplan ©Géo2France - IGN, 2022
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / CEN Hauts-de-France / 2025



Altérations des sites :

- Surcreusement du Cours d'eau > drainage
 - Peupleraie
 - > Faible naturalité
 - > Assèchement par évapotranspiration
 - Remblais
 - Qualité de l'eau



Perspectives

Financement et mise en œuvre :

- Autofinancement
- Natura 2000
- Subvention, aides diverses
- Accueil de mesures compensatoires



Souhait d'être accompagné :

- Conseils, suivi
- Démarches réglementaires

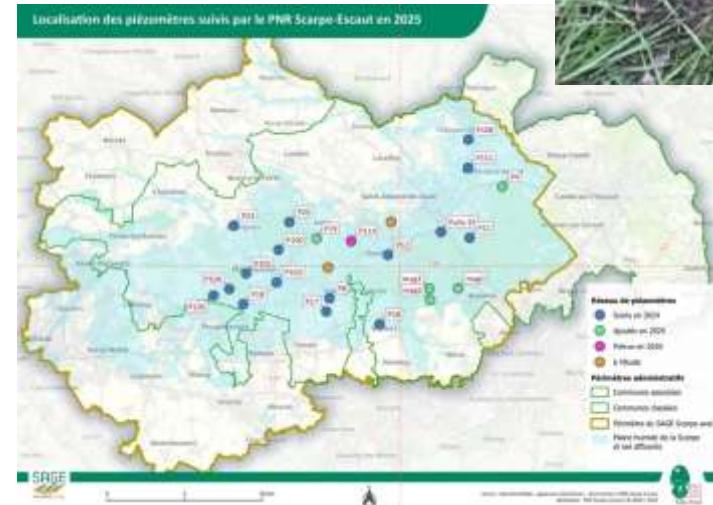


Le calendrier : la suite...

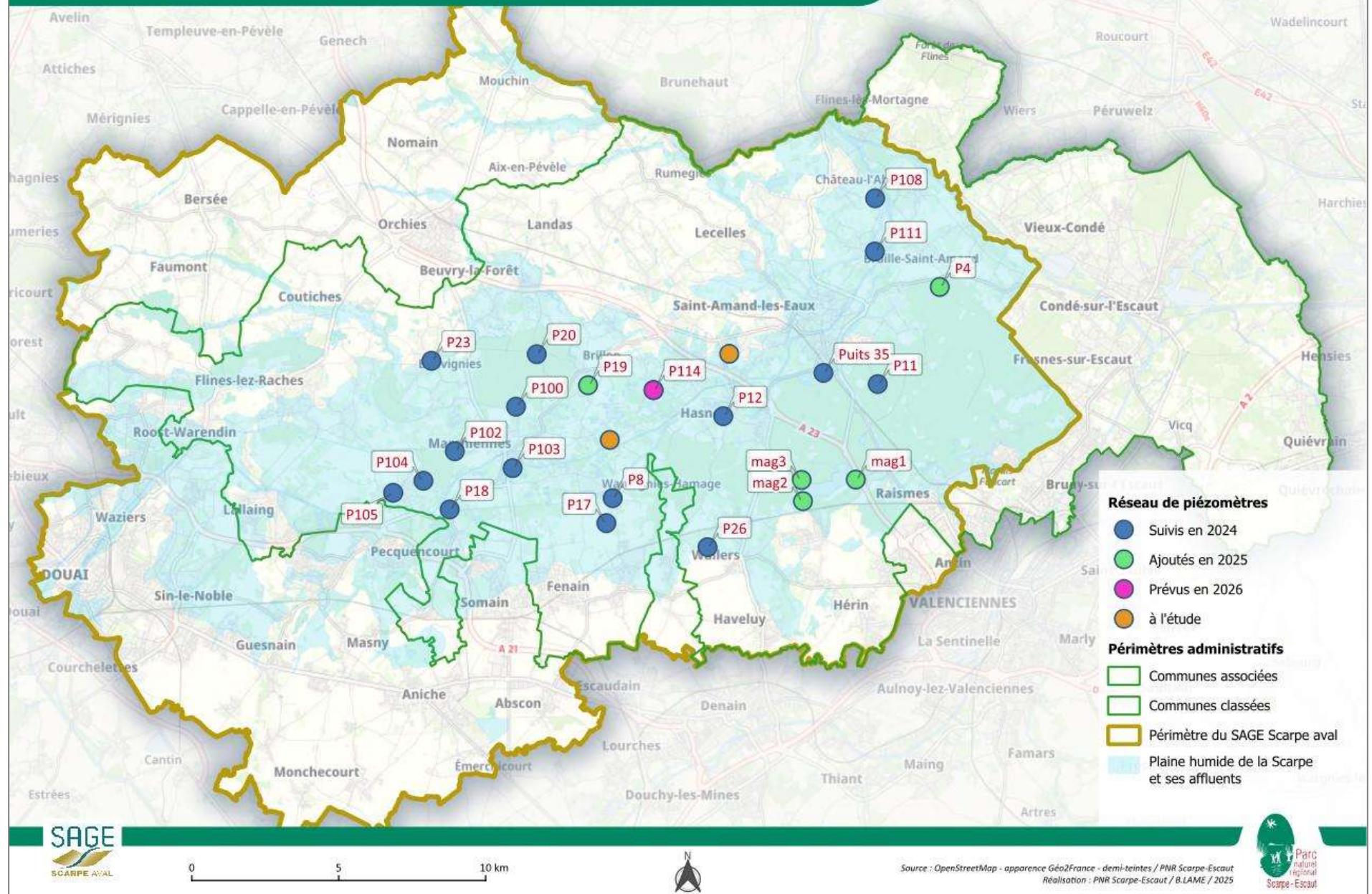


Suivi des nappes de surfaces en 2025

- 12 relevés manuels
- édition d'un bulletin mensuel
- déploiement de sondes auto
 - > Rec / 15 min
 - > 100% des piézomètres
- suivi de la Mare à Goriaux
- récupération de 2 piézo, entretien
- analyse, traitement, diffusion des données



Localisation des piézomètres suivis par le PNR Scarpe-Escaut en 2025

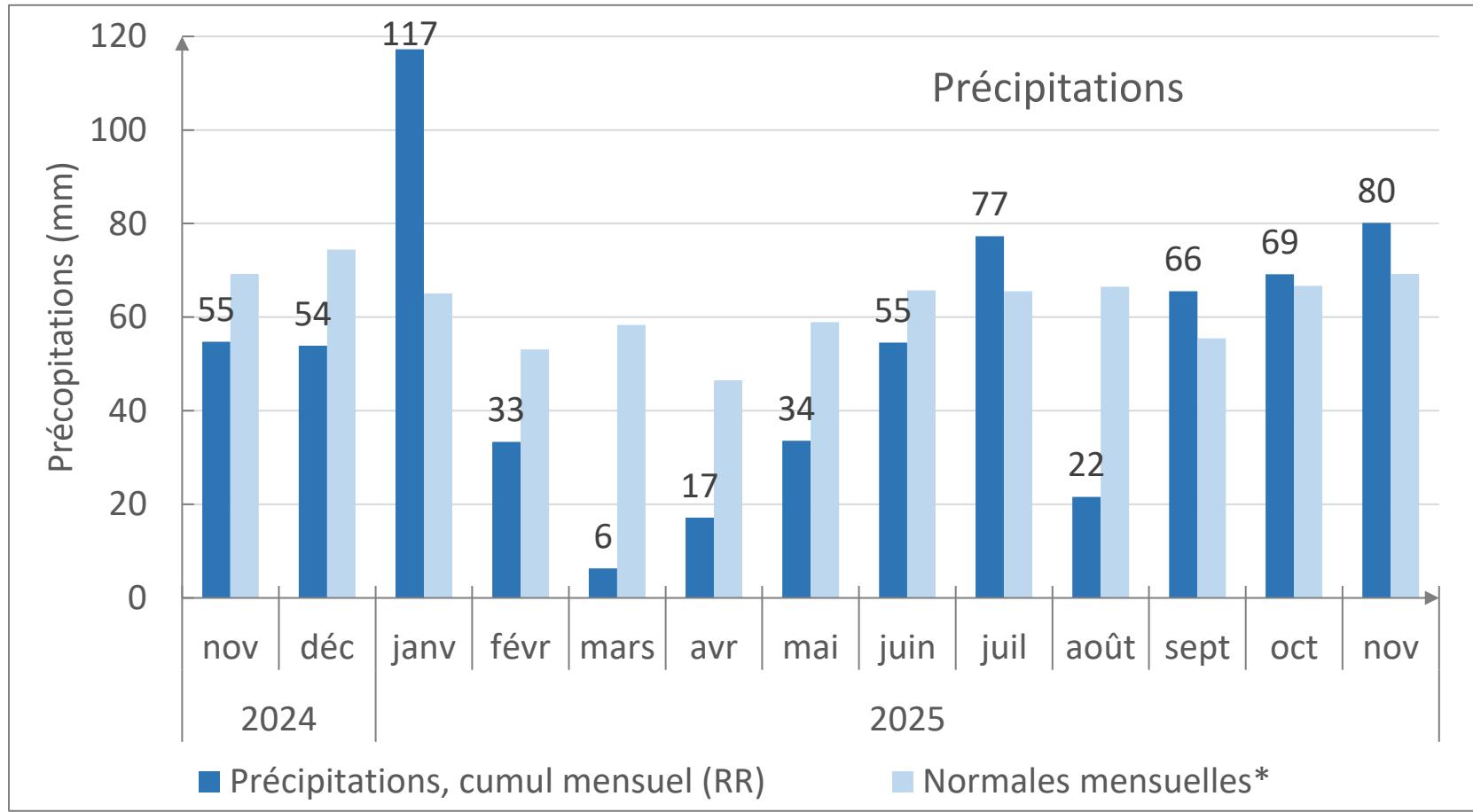


Précipitations en 2025

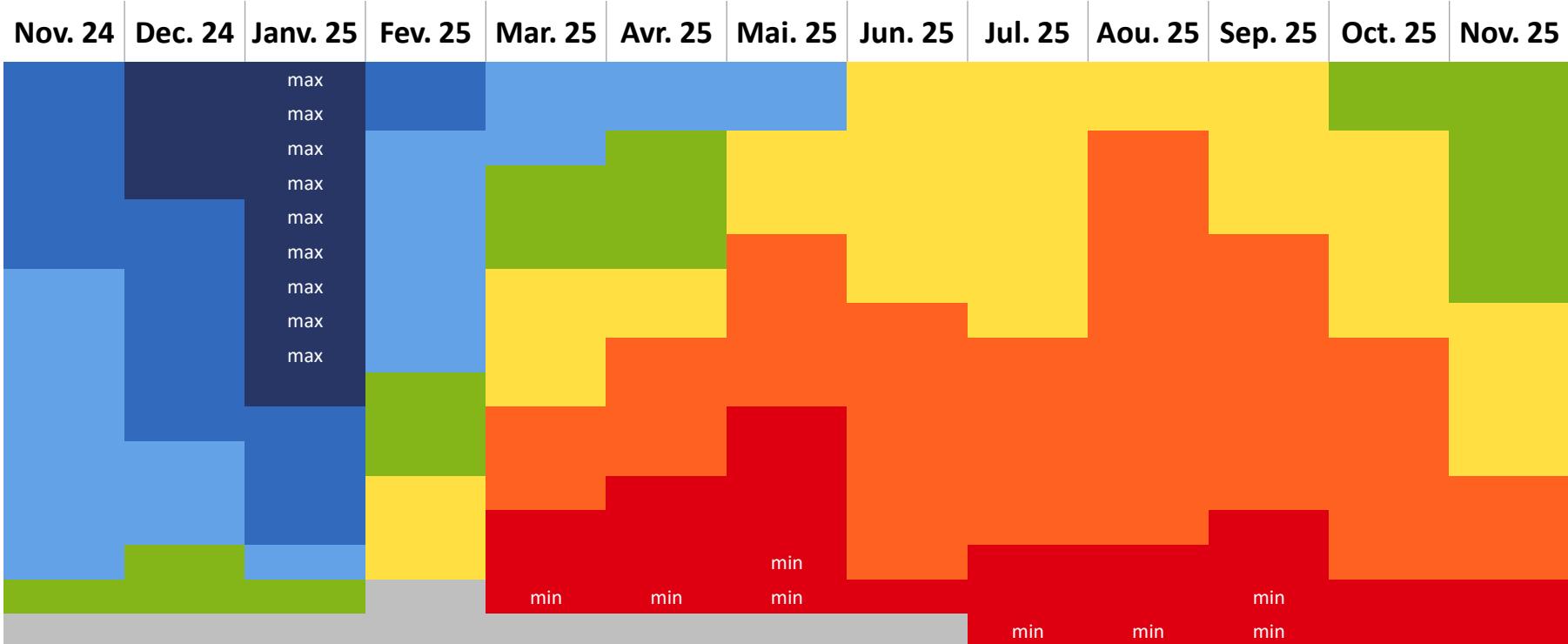
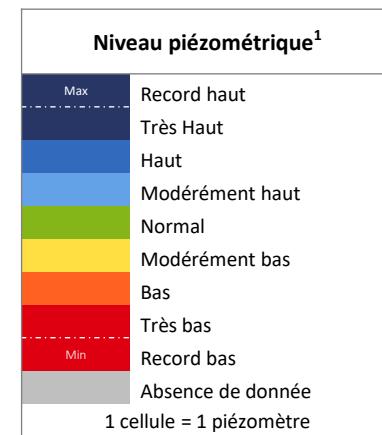
Cumul sur 1 an glissant ≈ 630 mm

Cumul moyen ≈ 745 mm

} Delta ≈ -115 mm



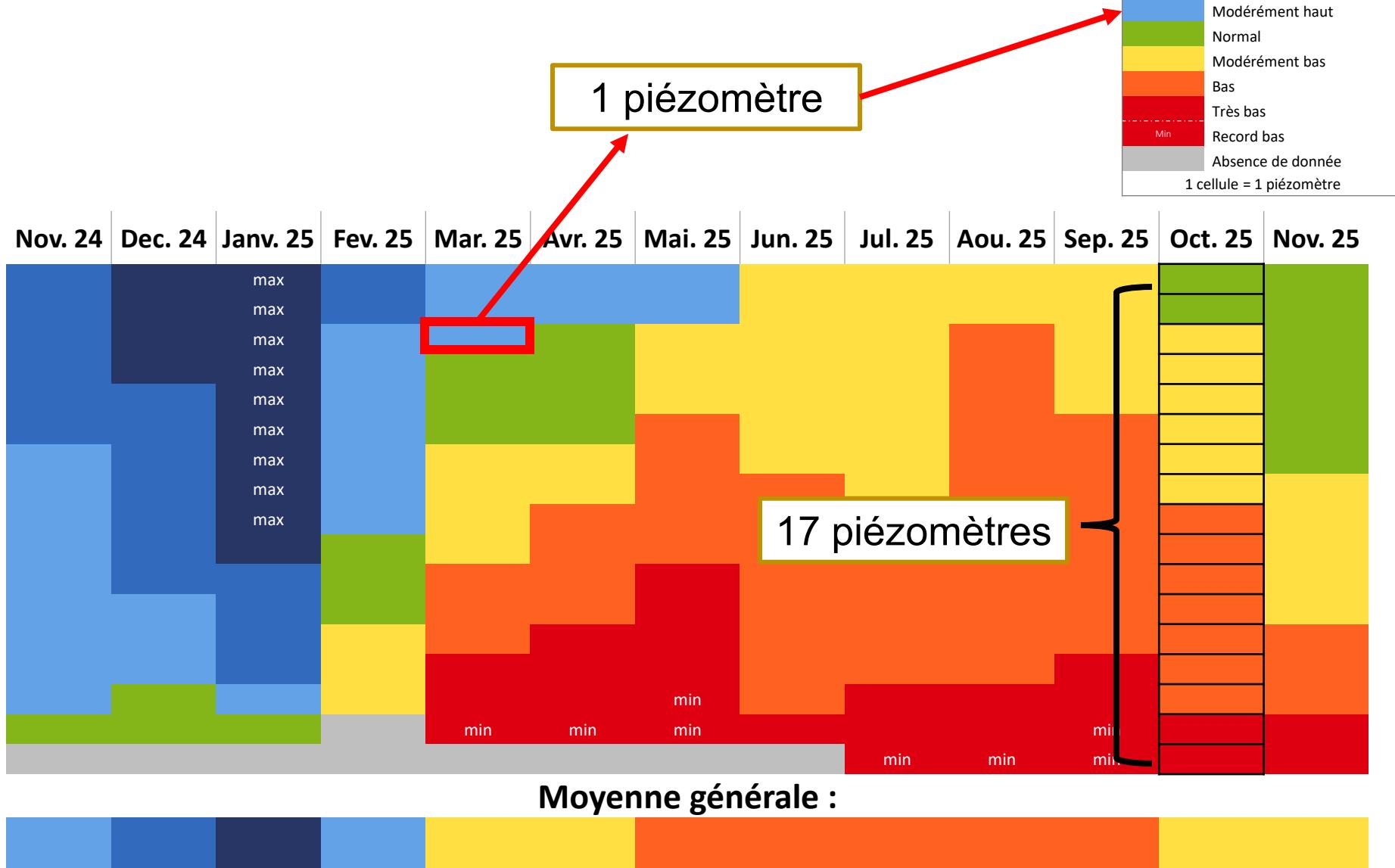
Evolution des niveaux sur 1 an



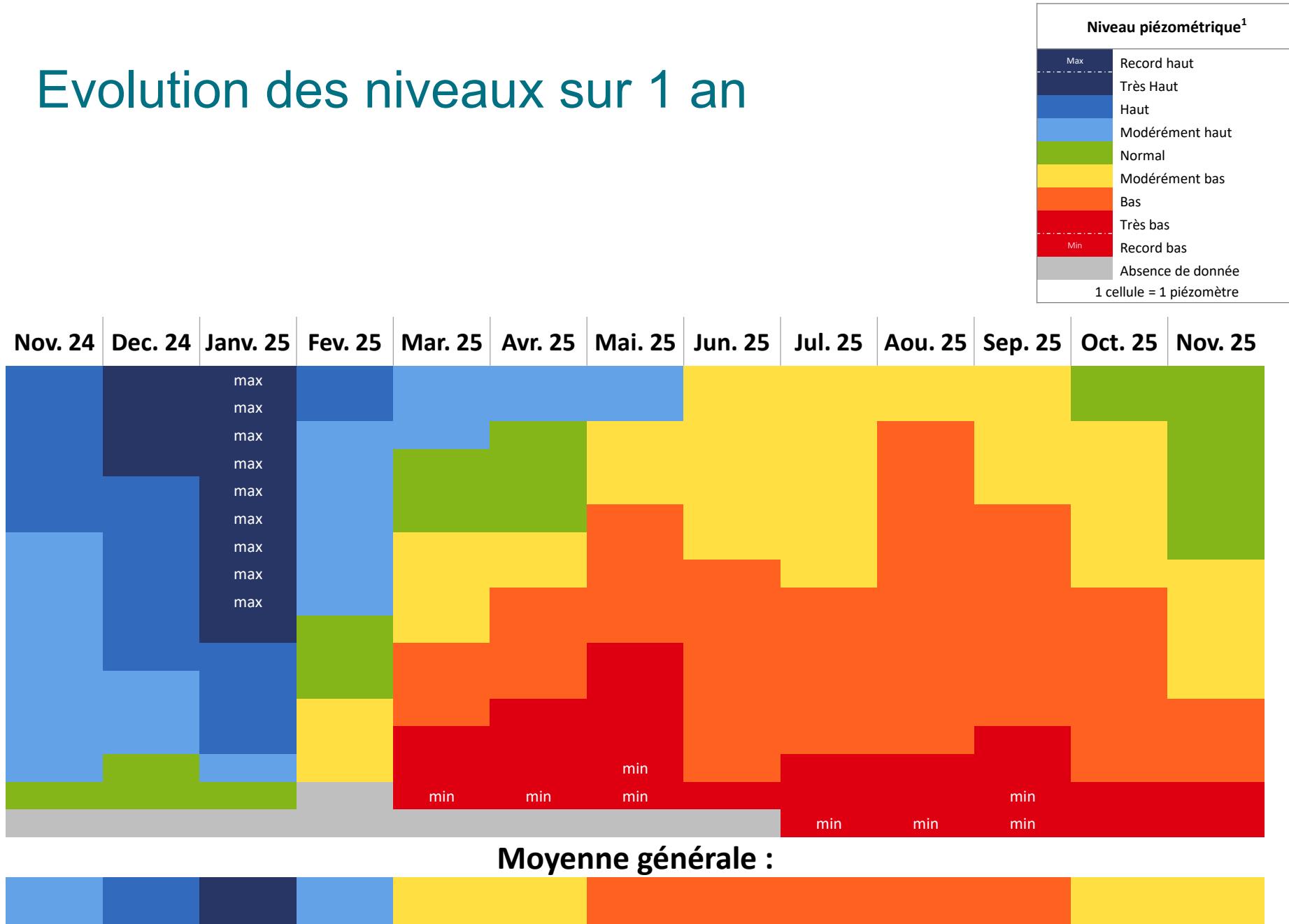
Moyenne générale :



Evolution des niveaux sur 1 an



Evolution des niveaux sur 1 an



Evolution des niveaux 1999-2025

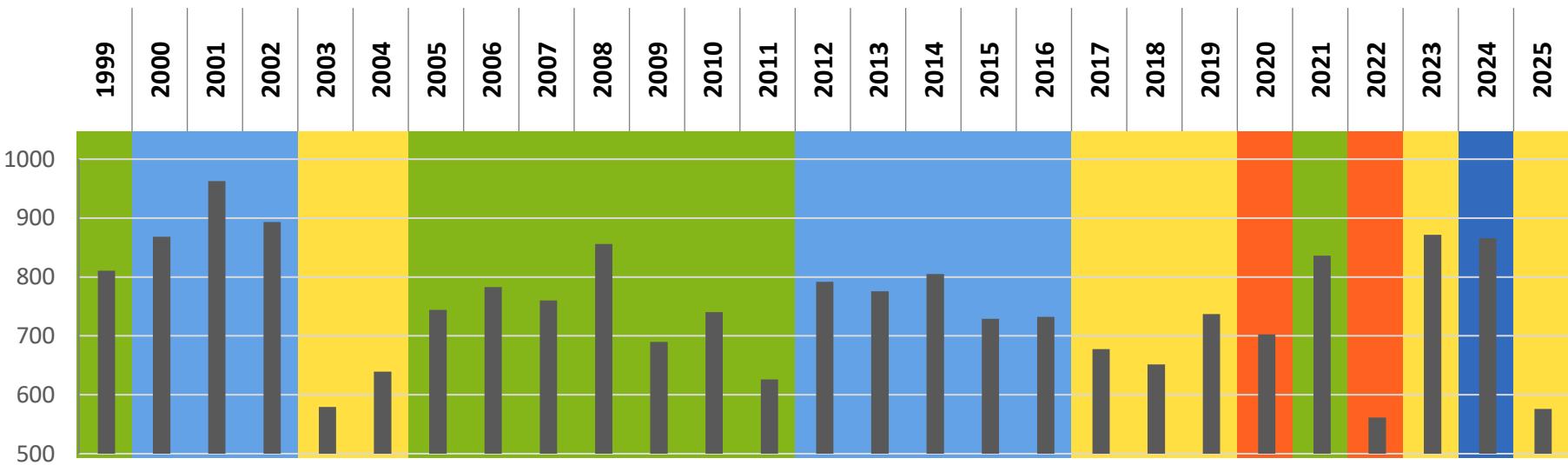
Niveau piézométrique ¹	
Max	Record haut
	Très Haut
	Haut
	Modérément haut
	Normal
	Modérément bas
	Bas
	Très bas
Min	Record bas
	Absence de donnée
1 cellule = 1 piézomètre	



Niveau piézométrique¹

Max	Record haut
Très Haut	
Haut	
Modérément haut	
Normal	
Modérément bas	
Bas	
Très bas	
Min	Record bas
	Absence de donnée
1 cellule = 1 piézomètre	

Evolution des niveaux 1999-2025



Mise en œuvre

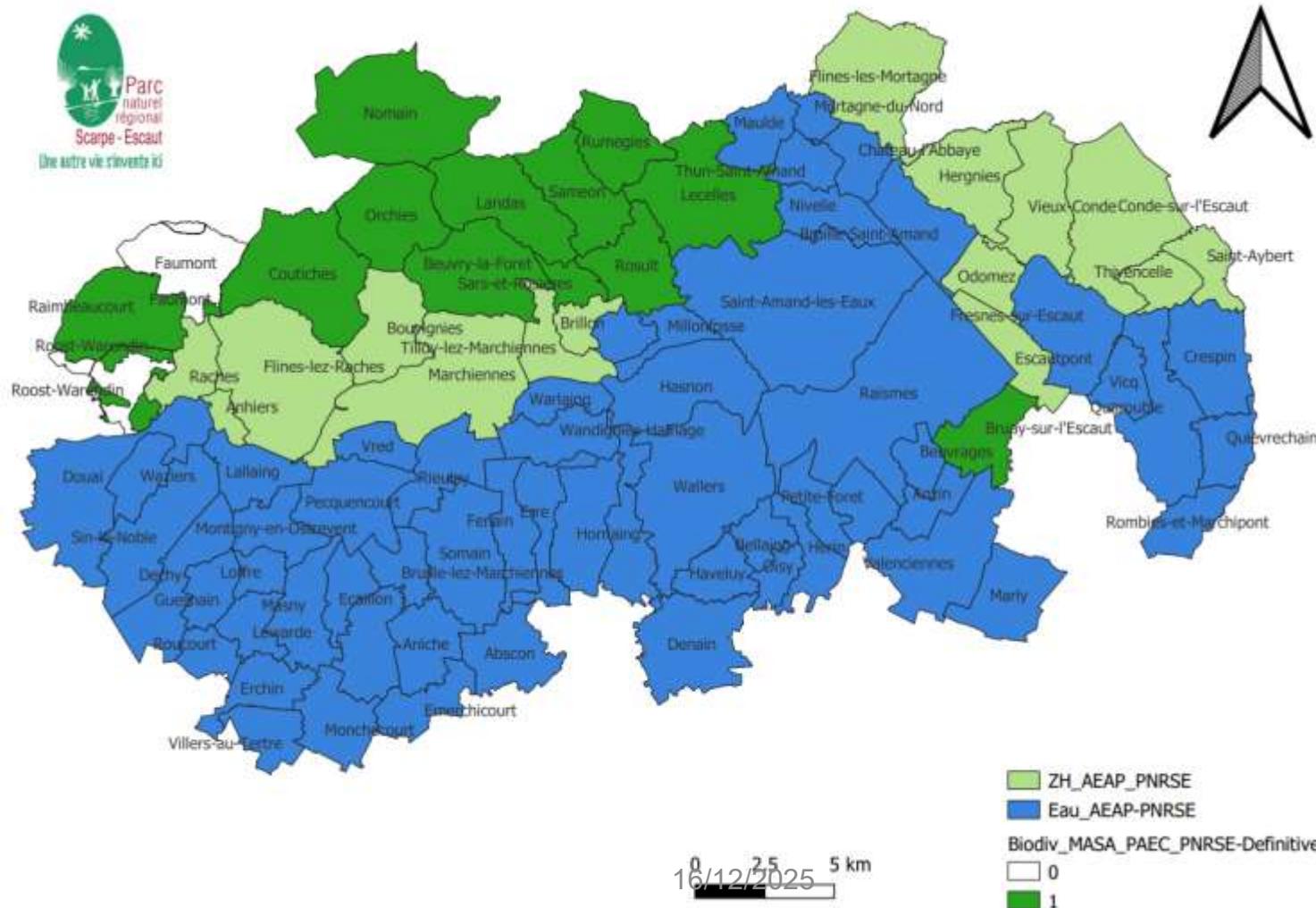
- Poursuite du plan d'actions du CARE:
 - **Programme d'actions agricole:**
 - Accompagnement agricole pour la réduction des risques de lixiviation de l'azote (3 missions): analyse des reliquats azotés en entrée et sortie d'hiver, pesée de colza et analyse des effluents d'élevage.
 - BNI: organisation d'un forum le 4 mars à Roost Warendin, organisation d'une étude de faisabilité (cout: 150 000€ TTC maxi) avec 5 collectivités (MEL, CAHC, Douaisis Agglo, CALL, PNRSE) et l'AEAP et la Chambre d'agriculture)



16/12/2025

Les autres actions agricoles

- Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) 2025/2026 a été déposé :



4 dossiers sur le territoire du CARE en 2025

197 hectares

Depuis 2023, 935 hectares engagés

Principales mesures :

- Mesures systèmes bien-être animal de niveau 3
- Mesures systèmes réduction des pesticides
 - Mesures systèmes Semis-Direct
 - Retard de fauche



Plan bio

- 3 journées techniques (maladies et ravageurs, agroforesterie et fertilités des sols)
- 6 marchés du CIVAM
- Un speed-meeting avec 6 producteurs du CARE
- 1 suivi-post conversion, 3 GTE et une commune accompagnée pour l'installation d'un maraîcher bio
- Des formations taille fruitier et greffe (8 agriculteurs du CARE présents)
- 1 apéro-bio à venir et un ciné débat (28 novembre)

Poursuite du plan d'actions du CARE:

Programme d'actions hors agricole:

- Rencontre avec les préleveurs d'eau: Noréade le 13 novembre (récolte des indicateurs assainissement et maîtrise foncière sur les périmètres de protection de captage)
- Suivi des pollutions avec les écogardes
- Artisans et Industrie: approche par milieux (RSDE)
- Gestion différenciée: 2 réunions du GT GD à l'échelle des EPCI, 1 commande groupée de vivaces locales à destination des communes (11communes participantes dont 4 CARE, 2500 plants), 1 visite thématique sur Wandignies-Hamage

Mise en œuvre

- Etude HMUC:
- 2 candidatures reçues:
 - IRH
 - SAFEGE

IRH retenu en CAO le 2 avril 2025, montant: 354 412,80€ TTC

Validé en comité syndical le 1 juillet 2025

Attribué le 4 aout 2025

Point de cadrage le 9 octobre

Réunion de lancement le 18 novembre

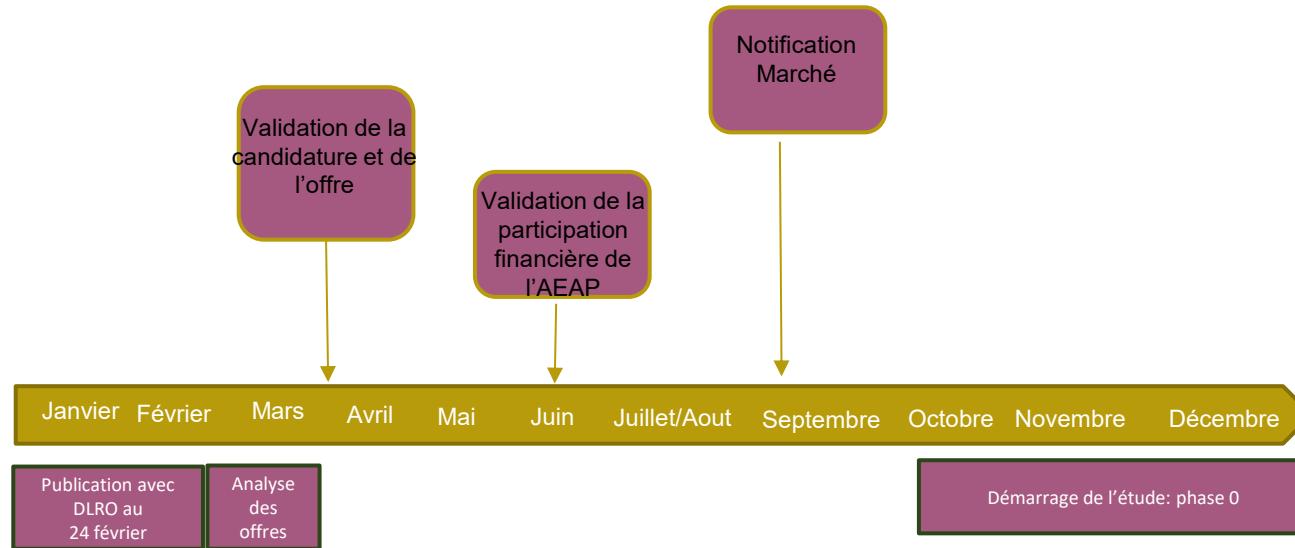
Mise en œuvre

- Plan de financement de l'étude HMUC:

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant en € TTC	Partenaires	% participation	Montant en € TTC
Etude tranche ferme	287 932,80 €	Agence de l'Eau Artois Picardie	70%	248 088,96 €
TO 1	39 600,00 €	Douaisis Agglo	30% des 30% restants	31 897,15 €
TO 2	5 280,00 €	CAPH	37% des 30% restants	39 339,82 €
TO 3	21 600,00 €	Cœur d'Ostrevent Agglo	17% des 30% restants	18 075,05 €
		CCPC	16% des 30% restants	17 011,81 €
TOTAL	354 412,80 €	TOTAL		354 412,80 €

Mise en œuvre

- Calendrier Etude HMUC:





Calendrier : 24 mois

(hors mission complémentaire et hors attente de la modélisation du BRGM)

Phase 0 : Appropriation du territoire et dimensionnement des phases terrain

3 mois

Phase 1 : Etat des lieux des quatre volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC)

12 mois

Phase 2 : Analyse croisée et diagnostic des tensions actuelles et futures sur le bassin

4 mois

Phase 3 : Détermination des débits objectifs d'étiage et des volumes prélevables

4 mois

Mission complémentaire : Accompagnement de la CLE pour la définition des volumes prélevables

Début 1^{er} semestre 2026

1^{er} rendu de phase 0

2^{ème} semestre 2026

Fin 2^{ème} semestre 2026

Fin 1^{er} semestre 2027



Planning prévisionnel : Étude HMUC Scarpe Aval

MOIS	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27	sept-27	Durée des phases	
Phase 0 : Appropriation du territoire et dimensionnement des phases terrain																										3 mois
Phase 1 : Etat des lieux des quatre volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat																										12 mois
Phase 2 : Analyse croisée et diagnostic des tensions actuelles et futures sur le territoire																										4 mois
Phase 3 : Détermination des débits d'objectifs d'étage et des volumes prélevables																										4 mois
	8	COTECH																								
	4	Commission thématique																								
	2	Réunion de la CLE																								
	1	Atelier thématique																								

Inter-SAGE

- Reprise de la présidence de l'ACLEBE: 27 février, 15 mai, 28 aout
- 3^{ème} rencontre des présidents de CLE Artois Picardie: 18 septembre 2025



Volonté de créer une association à l'échelle du bassin Artois Picardie

Communication/sensibilisation

- Site Internet mis à jour
 - 2 animations grand public:
 - Nivelle
 - 14 mai: Lallaing et Douai
 - Lettre d'info, spéciale CARE
 - Bulletin situation hydrologique



Dépenses prévisionnelles 2025

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut					
Dépenses prévisionnelles SAGE		Dépenses effectives 2025 (TTC)	Dépenses effectives AEAP 2025 (TTC)	Dépenses effectives PNR Scarpe-Escaut 2025 (TTC)	Dépenses effectives 2025 EPCI (TTC)
L'équipe du SAGE	1 poste d'animateur	42 462,97	29 724,08 €	12 738,89 €	
	1 poste de mise en œuvre du SAGE	38 000,77	2 656,18		35 344,59 €
Des actions de sensibilisation	Publications	1 847,00 €	923,50 €		923,50 €
	Site internet	1 334,40 €	667,20 €		667,20 €
Mise en œuvre du SAGE	AMI zh	20 476,09 €			20 476,09 €
	Etude BRGM : interaction milieux humides et nappes souterraines	35 856,84 €			35 856,84 €
	Etude volume maximal prélevable acompte 1	86 379,84 €	60 465,89 €		25 913,95 €
	JOE HMUC	864,00 €			864,00 €
TOTAL TTC (€) pour le SAGE Scarpe aval		227 221,91 €	94 436,85 €	12 738,89 €	120 046,17 €
TOTAL TTC (€) pour le SAGE Scarpe aval		227 221,91 €	227 221,91 €		

Ordre du Jour

1. Retour sur l'année 2025
2. Contrat de masse d'eau
3. Projection 2026 et budget prévisionnel
4. Points divers



Les contrats de masses d'eau

Objectifs, structure porteuse, périmètre et durée

- Les contrats doivent être construits pour **atteindre les objectifs environnementaux définis dans le SDAGE** pour la masse d'eau
- Le contrat doit être porté par la **structure de bassin versant ou la structure porteuse du SAGE**
- **Le périmètre d'intervention géographique du contrat de masse d'eau doit être défini en concertation avec l'Agence de l'Eau**
- La durée des contrats de masse d'eau est de **3 ans renouvelable**



Les contrats de masses d'eau

Contenu du contrat de masse d'eau

Contenu :

- Le **diagnostic** existant de la masse d'eau, éventuellement actualisé en concertation avec l'Agence de l'Eau
- Le **plan pluriannuel de travaux** : liste des travaux dont le lancement est prévu sur la durée du contrat, avec le plan de financement et le calendrier de réalisation associés. Ils devront être sélectionnés après un travail de hiérarchisation, conduit en concertation avec l'Agence de l'Eau (**travaux les plus efficents pour l'amélioration de l'état écologique de la masse d'eau**). Les maîtres d'ouvrage des différentes actions prévues dans le plan pluriannuel de travaux doivent être signataires du contrat
- Les **modalités de suivi et d'évaluation**

Modèle de contrat de masse d'eau en cours d'élaboration

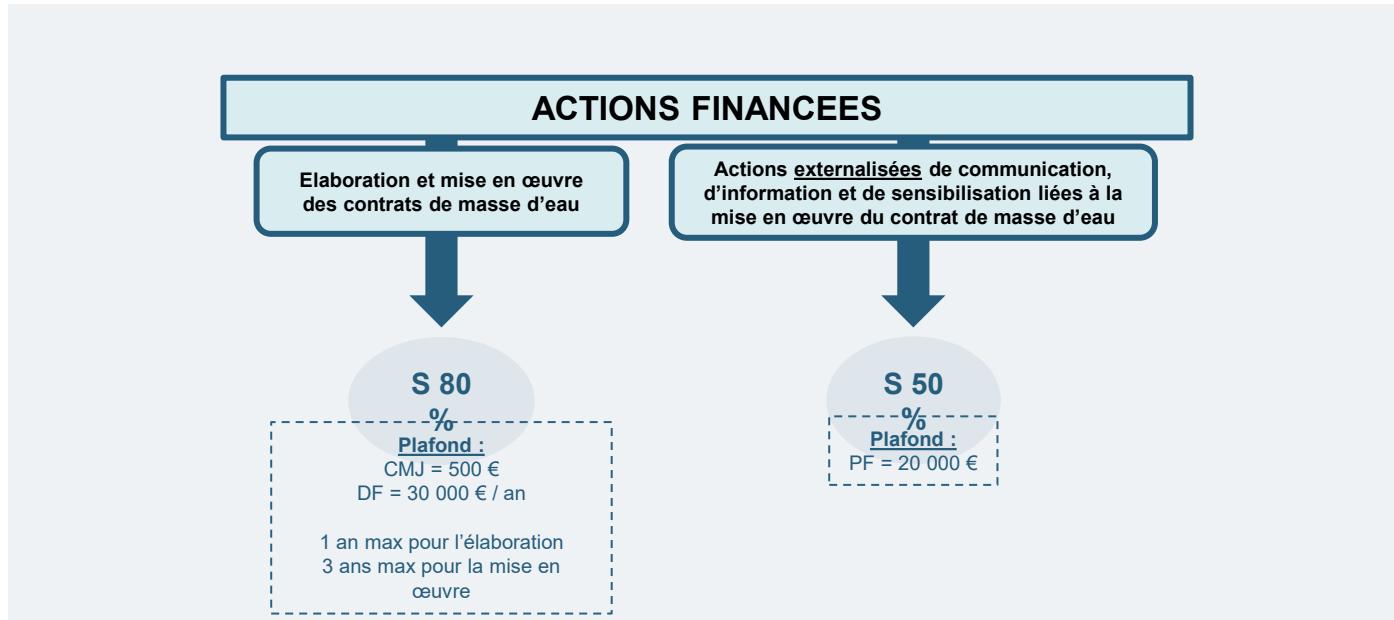
Actions de connaissance environnementale reprises dans la délibération « études, recherche, innovation et connaissance environnementale »

Bonus de 10% de subvention inscrit dans la délibération « modalités générales »



Les contrats de masses d'eau

Taux d'intervention et assiette



CMJ : Coût moyen journée (cf. règle sur les coûts en régie dans la délibération « modalités générales »)

DF : Dépenses financables

PF : Participation financière

91 | Ensemble, préservons l'eau pour l'avenir durable de notre territoire

Exemples de financements possibles

Dossiers éligibles déposés en lien avec le CME

Assainissement

Exemple: réhabilitation de réseau

Financement: 30% max des dépenses finançables + 10% CME

Milieu naturel

Exemple: restauration de milieu naturel humide

Financement: 70% max des dépenses finançables +10% CME

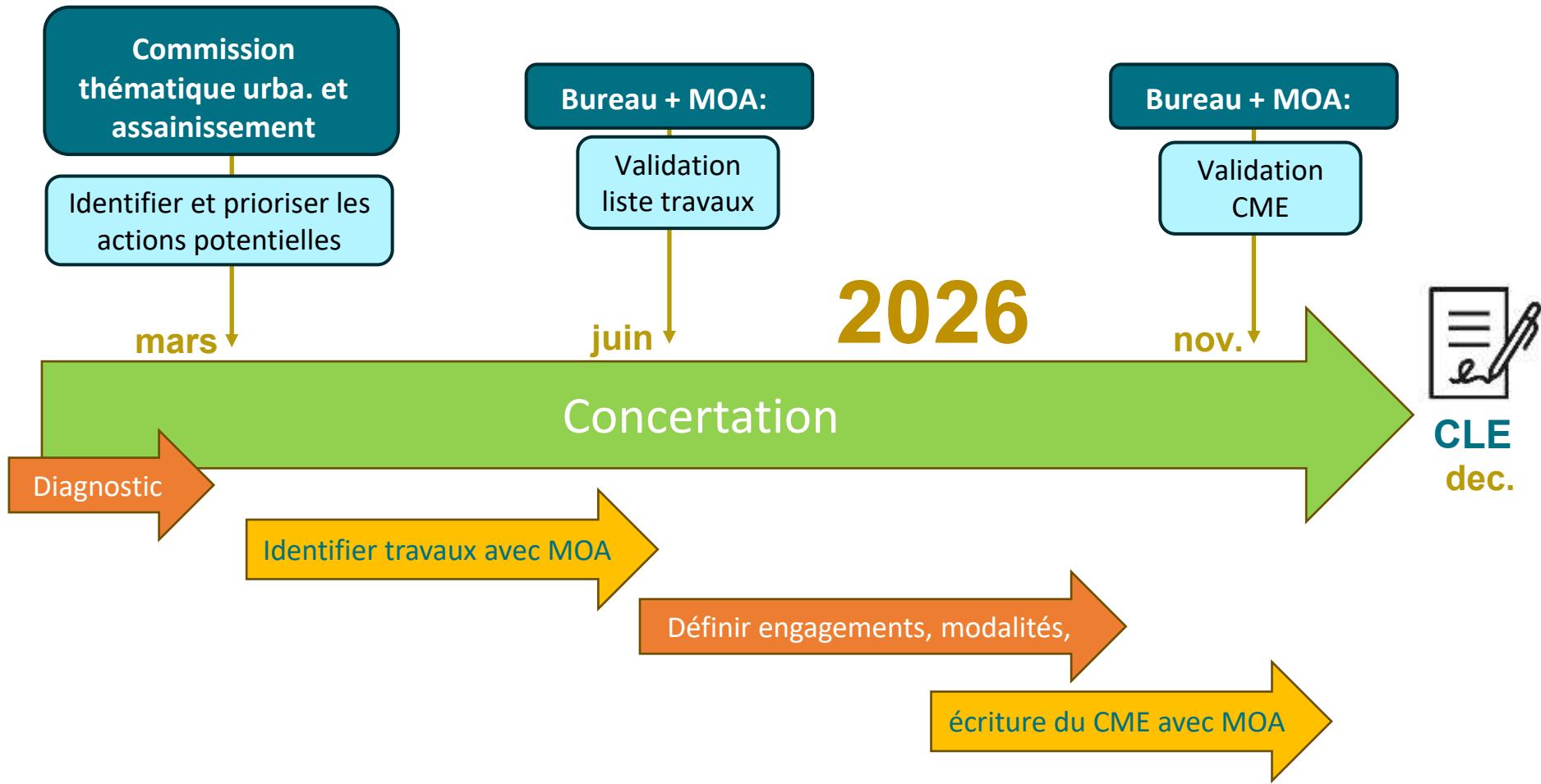
- **Dans la limite de 80% de subventions publiques**

Toute opération démarrée avant le dépôt du dossier ne pourra être prise en compte !

Calendrier du CME



Calendrier 2026



Ordre du Jour

1. Retour sur l'année 2025
2. Contrat de masse d'eau
3. Projection 2026 et budget prévisionnel
4. Points divers



3- Projection 2026 et budget prévisionnel

- Animation SAGE: préparation CLE, bureau, bilan d'activités
- Coordination de l'étude HMUC: finalisation phase 0
- Poursuite des actions SAGE: poursuite des relevés piézométriques, GT OH, restauration zones humides,
- Poursuite des actions du CARE: actions sur la réduction d'azote, mise en œuvre du plan bio, MAEC, lancement d'une étude de faisabilité pour le développement de filières BNI, actions artisans et industrie,...)
- Actions de communications : Animation grand public sur le marais de Fenain, lettre d'info sur le contrat de masse d'eau, formations des élus, site Internet SAGE, bulletin BSH,...
- Contrat de masse d'eau: phase élaboration
- Actions en continu : documents d'urbanisme, avis réglementaires, accompagnement PLU, ...
- Inter-SAGE : Rencontre entre les présidents de CLE, fin de la présidence de l'ACLEBE

Budget prévisionnel 2026

Proposition

Dépenses prévisionnelles SAGE		Montant T.T.C.	Participation Agence de l'eau	Participation PNR Scarpe-Escaut	Participation EPCI
Animation Gouvernance Locale des instances du SAGE (en régie)	Volet animation CLE/bureau/commissions Volet suivi Volet réglementaire	29 872,81 €	20 910,97 €	8 961,84 €	
Autres missions d'animation relatives à la réduction de pressions/mise en place de stratégie en lien avec PAGD		37 097,37 €	18 968,16 €		18 129,21 €
Contrat de Masse d'Eau (en régie)	Emergence et élaboration/communication	24 054,39 €	19 243,51 €		4 810,88 €
Communication / Sensibilisation (en régie et externalisée)	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication à destination du grand public. Mise en place de formations à destination des élus Organisation de journée inter-SAGE Rencontre des EPCI du territoire Mise à jour site GestEau / lettre info	12 675,44 €	5 372,81 €		7 302,63 €
Prestations externalisées	Lettre d'info	2 940,00 €	1 470,00		1 470,00 €
	Site Internet SAGE	1 500,00 €	750,00		750,00 €
Fonctions supports liées au projet (dont celles non pris en charge par l'AEAP) + frais de fonctionnement	Secrétariat/encadrement/sigliste/frais généraux, consommables, frais postaux et télécommunication, formations, séminaires	25 670,73 €	12 719,52 €		12 951,22 €
TOTAL TTC (€) pour le SAGE Scarpe aval		133 810,74 €	79 434,97 €	8 961,84 €	45 413,94 €
TOTAL TTC (€) pour le SAGE Scarpe aval		133 811 €		133 811 €	

Fin 2025: fin convention EPCI-SAGE

Ordre du Jour

1. Retour sur l'année 2025
2. Contrat de masse d'eau
3. Projection 2026 et budget prévisionnel
4. Points divers



Point divers

- Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat » 2026-2027 de l' AEAP

Point divers



Des fonctions altérées

=> Climatiques



=> Hydriques



Source : La Voix du Nord

=> Biologiques

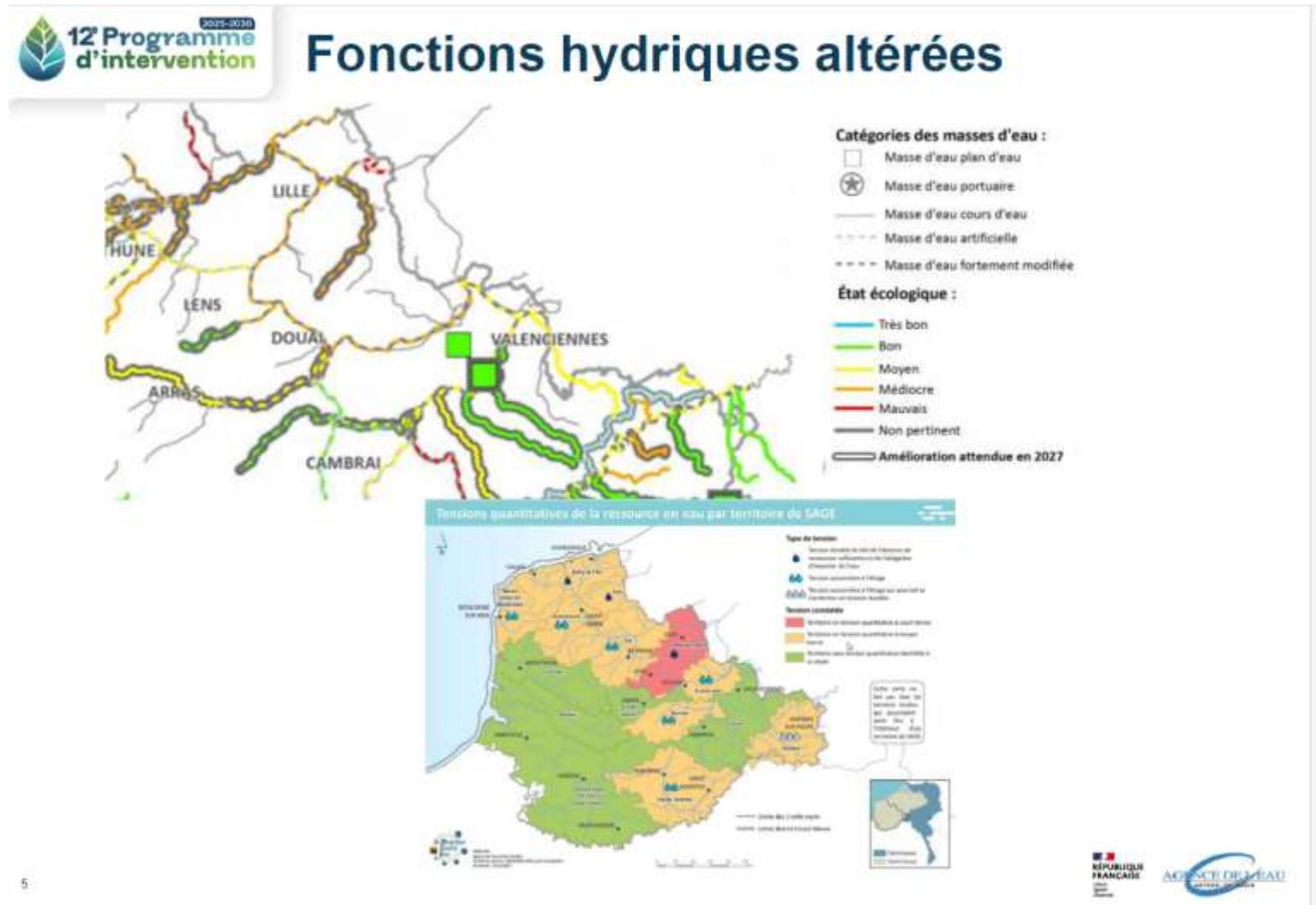


1 : Ensemble, présons l'eau pour l'avenir durable de notre territoire



16/12/2025

Point divers



Point divers



Plusieurs projets déjà accompagnés



Ecole Tilleuls-Solitude à Douai (59)



Ecole Paul Langevin à Bruay-sur-l'Escaut (59)



Ecole Françoise Dolto à Râches (59)

Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »



Appel à projet 2026-2027

Aides financières pour la réalisation de travaux ambitieux de réaménagement visant la réalisation de cours d'écoles, maternelles et primaires publiques, résilientes au changement climatique, perméables et végétalisées, menés dans le cadre d'un projet éducatif global

En concomitance à ces travaux, aides possibles pour :

- La mise en place de cuves de récupération des eaux pluviales,
- La mise en place de dispositifs hydro-économies,
- La mise en conformité de l'assainissement.

Enveloppe financière
de 6 millions d'euros

Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Conditions d'éligibilités :

- Les établissements neufs ne sont pas éligibles aux financements de l'Agence,
- Le montant finançable par l'Agence doit être à minima de 10 000 € HT par dossier,
- Les projets devront être menés dans le cadre d'un projet éducatif global,
- La collectivité devra s'être engagé à minima au niveau 1 « diagnostic, formation et sensibilisation » de la Charte d'entretien des espaces publics du Bassin Artois-Picardie,
- Gain de surface restaurée en « pleine terre » après travaux au moins égale à 30 % de la surface d'emprise du projet

Toute opération démarrée avant le dépôt du dossier ne pourra être prise en compte !

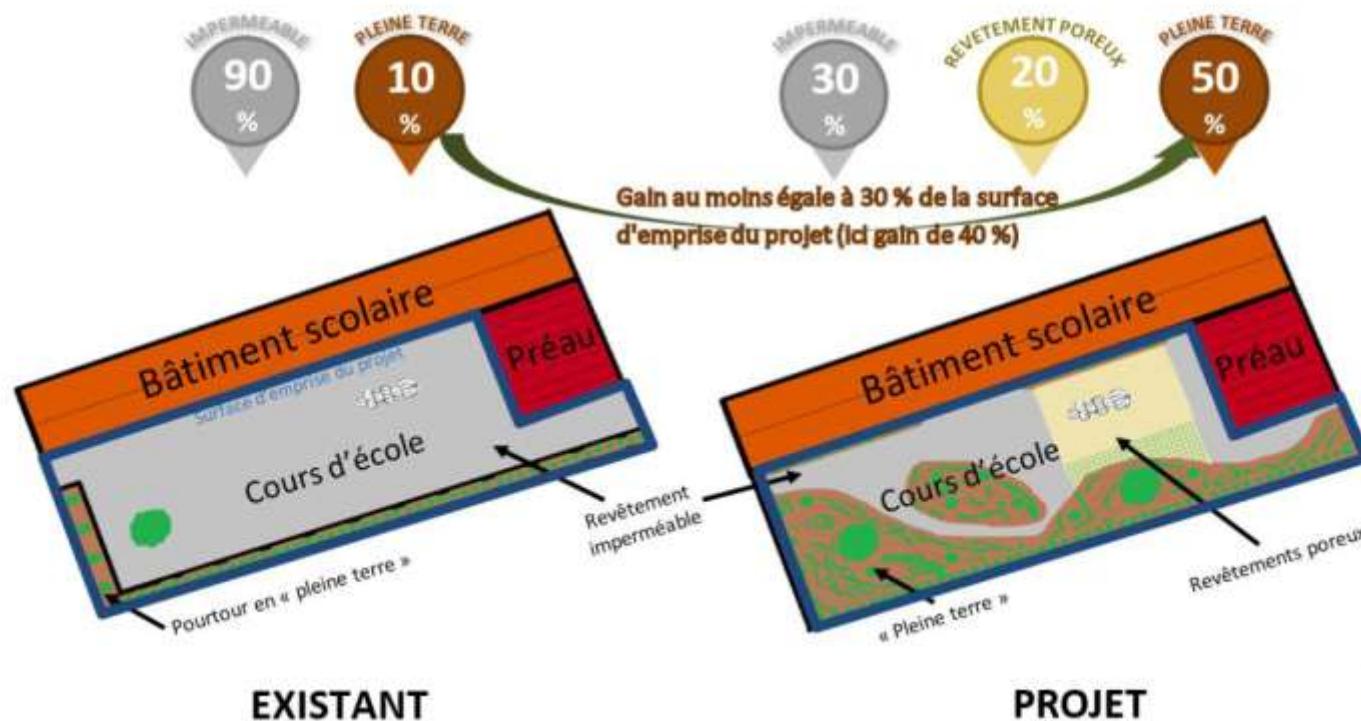
Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Gain de surface restaurée en « pleine terre » après travaux au moins égale à 30 % de la surface d'emprise du projet

Surface de « pleine terre » = Surface perméable qui peut recevoir des plantations / Surface de toiture végétalisée dont l'épaisseur de substrat est d'au moins 10 cm.



16/12/2025

Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Modalités d'accompagnement financier :

Dépenses éligibles

- Travaux de désimperméabilisation, renaturation, déconnexion des eaux pluviales, façades végétalisées, installation de récupérateurs d'eau pluviale de petite taille pour les usages extérieurs ;
- Etudes préalables nécessaires à la réalisation des travaux et engagés dans les 2 ans précédent la demande d'aide ;
- Coûts annexes associés aux travaux ;
- Coûts liés à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif.

Subvention

70 %

Avec un montant plafond de dépenses financiables de **100 € HT par m²**
de surface désimperméabilisée et/ou déconnectée du réseau d'assainissement et/ou pluvial



Le Parc naturel régional
Scarpe-Escaut, animateur du
SAGE Scarpe aval



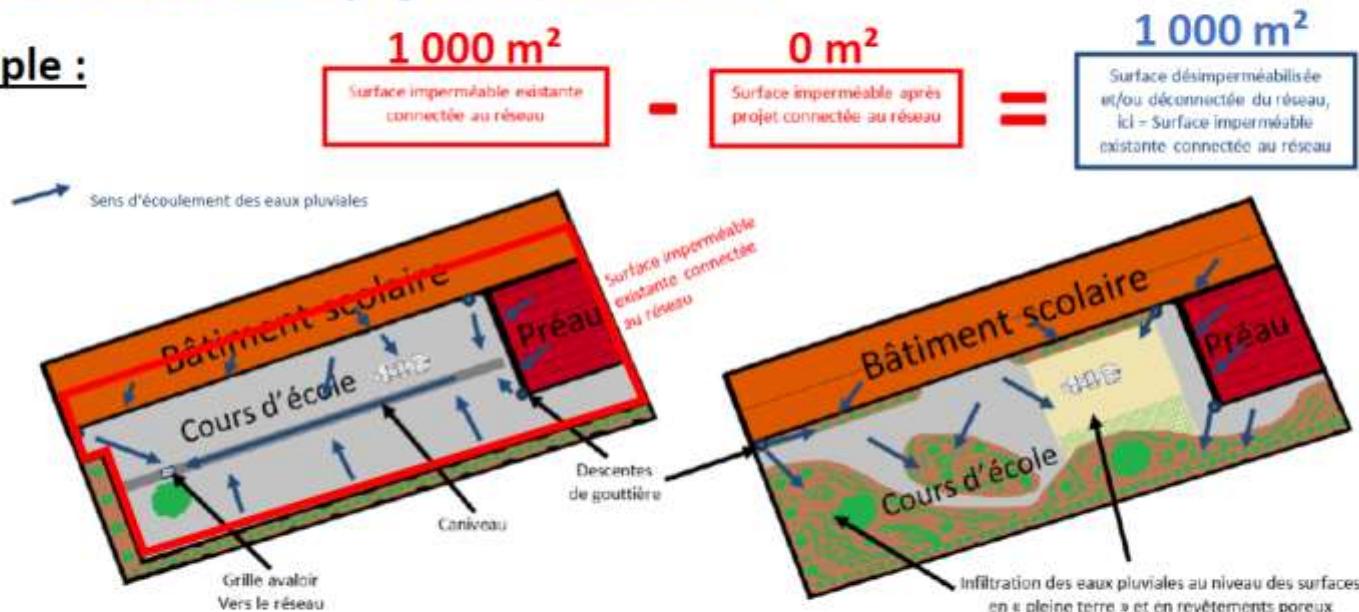
Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Modalités d'accompagnement financier :

Exemple :



⇒ Montant plafond de dépenses financiables de 1 000 (m²) X 100 € HT = 100 000 € HT

⇒ Montant des dépenses éligibles de 95 000 € HT

⇒ Montant finançable retenu de 95 000 € HT

⇒ Montant de subvention de 95 000 X 70 % = 66 500 €

Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Actions permettant d'accroître la sobriété en eau :

Si en concomitance des travaux de renaturation

Cuve(s) de récupération d'eau pluviale

Subvention

70 %



- Au moins 10 m³
- Trop-plein géré par infiltration à la parcelle

Dépense financable plafonnée à 1 240 € HT/m³ de cuve



Dispositifs hydro-économies

Subvention

70 %

Kits hydro-économies, réducteurs de pression, WC double chasse, toilettes sèches, robinets temporisé, compteurs sectoriels ...

Point divers



Appel à projets « Cours d'eau et de nature, des écoles pour le climat »

Si en concomitance des travaux de renaturation

Travaux de mise en conformité de l'assainissement :

Travaux de raccordement ou de mise en conformité des raccordements au réseau public de collecte des eaux usées

Subvention

70 %

- Constat de la non-conformité du raccordement au réseau public d'assainissement établi par le Service Public d'Assainissement Collectif
- Zones classées en assainissement collectif
- Raccordement effectif de toutes les eaux usées de l'école au réseau public d'assainissement

Dépense financable plafonnée à 6 750 € HT par école

Travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Subvention

70 %

- Installations ayant fait l'objet d'un diagnostic réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif mettant en évidence un danger pour la santé des personnes et/ou un risque avéré de pollution de l'environnement et/ou l'absence complète d'installation.
- Ecoles construites avant le 1er janvier 2013
- Zones classées en assainissement non collectif

Dépense financable plafonnée à 8 333 € HT par école à laquelle s'ajoute 750 € HT par équivalent habitant supplémentaire au-delà de 5.



Point divers



Temporalité d'un projet

Dépôt de la demande d'aide en ligne sur la plateforme d'aide RIVAGE
(date butoir au 31 août 2027)



Instruction de la demande d'aide par les Missions territoriales de l'Agence de l'eau (éventuelles demandes de pièces complémentaires)

Engagement du dossier (Passage en commission le cas échéant)

Notification de l'engagement financier

Démarrage des travaux dans les 1 an suivant la date de notification de l'engagement financier (ordre de service de démarrage à transmettre à l'Agence)

Demandes d'acomptes possibles suivant le montant de la participation financière

Demande de solde de la participation financière dans les 3 ans suivant la date de notification de l'engagement financier (travaux réceptionnés)

Merci de votre attention

- Prochains rendez-vous:
 - Bureau: 1^{er} trimestre 2026
 - Commission « amélioration des connaissances »: Janvier – février 2026
 - Commission « Urbanisme et assainissement »: début mars 2026
 - CLE: 4^{ème} trimestre 2026

Adeline LAFONTAINE
SAGE Scarpe aval
sage@pnr-scarpe-escaut.fr
03 27 19 19 70

